

| ALGÉRIE | - | FRANCE | ALGÉRIE - UE | POLICE - AFRIPOL |
|--|---|---|--|---|
| Début à Alger des travaux de la rencontre walis d'Algérie et préfets français | M. Ouyahia reçoit le ministre français de l'Intérieur | Ramadhan: 150 imams en Europe, dont 100 en France pour officier les prières | Lancement d'un Programme d'appui à la formation et l'employabilité | L'Algérie joue "un rôle pionnier" en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité selon le Directeur exécutif d'Afripol |

Pp. 4-5

P. 24

P. 24

LE WALI D'ALGER, ABDELKADER ZOUKH L'A AFFIRMÉ : «Eradication des bidonvilles: plus de 80.000 familles relogées depuis juin 2014»

Le wali d'Alger, Abdelkader

Zoukh a affirmé, jeudi à Alger, que plus de 80.000 familles issues des bidonvilles ont été relogées dans la wilaya d'Alger depuis le lancement des opérations de relogement en 2014.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre entre les walis de la République et les préfets français, M. Zoukh a précisé que "plus de 80.000 familles, soit près de 400.000 citoyens", issues des bidonvilles et des habitations précaires ont été relogées depuis le lancement des grandes opérations de relogement en juin 2014".

P. 3



LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAQUI, L'A INDICÉ : «Plan en cours d'examen destiné aux régions éloignées du sud du pays pour le transport des malades»

P. 3

HABITAT
Temmar : les indivisaires en droit de bénéficier de logements publics sous conditions

P. 3

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOUCINE NECIB, L'A AFFIRMÉ JEUDI À ALGER : «L'alimentation en eau potable connaîtra une amélioration notable durant l'été prochain»

P. 3

RESTRICTIONS SUR L'IMPORTATION / RAMADHAN
M. Benmeradi : «Pas d'impact sur la disponibilité des produits de première nécessité»

P. 6

SANTÉ

Problèmes de santé mentale chez les jeunes : La faute aux réseaux sociaux ?

P. p 12-13

FORUM

LUNDI À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS
Conférence sur «Le développement de l'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture»

P. 2

FOOTBALL

COUPE ARABE : Zetchi : Décision finale de l'UAFA pour un troisième représentant algérien «dans les prochains jours»

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Reddition d'un terroriste en possession de deux pistolets mitrailleurs à Tamanrasset

P. 3

LUNDI À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «Le développement de l'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture»

Le Forum de DK News reçoit lundi 19 mars à partir de 10h30, M. Taha Hammouche, Directeur général de la pêche et de l'aquaculture, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «Le déve-

loppe de l'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Akoun, Alger.



TOURISME ET ARTISANAT

Mermouri à Ghardaïa



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hassen Mermouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ghardaïa. Au cours de cette visite, le ministre présidera l'ouverture du Salon national du tapis.

FLN

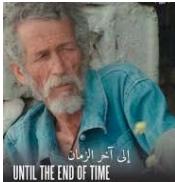
Réunion des secrétaires des mouhafadhas et des présidents des commissions de transition

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Djamel Ould Abbes, présidera ce matin à partir de 10h à l'hôtel Mouflon d'Or de Ben Akoun, les travaux d'une réunion qui regroupera les secrétaires des mouhafadhas et les présidents des commissions de transi-

LUNDI À LA SALLE EL MOUGAR

Avant-première du film «Until the end of time»

Le Film «Until the end of time» de Yasmine Chouikh, sera présenté en avant-première à la salle El Mougar, lundi 19 mars à partir de 19h30.



DU 12 AU 14 AVRIL AU CCO

Forum national de l'entrepreneuriat vert



La 1ère édition du Forum national dédié à l'entrepreneuriat vert se tiendra du 12 au 14 avril prochain au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed" (CCO). «Initialement prévue pour le 18 mars, cette manifestation a été reprogrammée à la nouvelle date indiquée en raison du changement de l'établissement d'accueil de l'événement», a précisé le président de l'Association locale pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation (ASPEIN), Hassan Rachedi. «La réorientation vers le CCO permettra de répondre avec efficience aux nombreuses nouvelles demandes de participation exprimées par des professionnels et cadres du secteur de l'économie verte», a-t-il expliqué. En plus des opérateurs du secteur, quelque 60 associations et 35 clubs scientifiques en activité dans différentes wilayas du pays sont attendus au Forum, a fait savoir M. Rachedi. Cette première édition comprendra deux volets dédiés à l'économie circulaire et à l'Académie de l'entrepreneuriat», ciblant respectivement «la création d'un écosystème industriel pour la valorisation des déchets», et «le partage des expériences et des bonnes pratiques», a-t-il signalé.

LUNDI AU SIÈGE DE LA CACI

Rencontre d'affaire algéro-pakistanaise

En marge de la visite en Algérie d'une délégation pakistanaise coordonnée par l'Autorité du Développement du Commerce du Pakistan, prévu du 18 au 24 mars, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise lundi 19 mars à partir de 9h son siège, une rencontre qui réunira les hommes d'affaires des deux pays. Ayant pour objectif de favoriser le développement économique, diversifier les relations partenariales algéro-pakistanaises et promouvoir les échanges



entre les deux pays, cet évènement offrira un espace de rencontres B to B aux entreprises des deux pays opérant dans les domaines d'activité suivants : textile, vêtements et équipements de sport et dispositifs médicaux.

Météo



| | Max | Min |
|-------------|-----|-----|
| Alger | 17° | 09° |
| Oran | 15° | 11° |
| Annaba | 16° | 09° |
| Béjaïa | 23° | 13° |
| Tamanrasset | 35° | 22° |

DU 23 AU 29 MARS À L'INFSPM DE SÉTIF

15e cours international sur le diabète et les FRCV



Le service de médecine interne du CHU de Sétif, organise du 23 au 29 mars à l'Institut national de formation supérieure paramédicale INFSPM de Sétif, le 15e cours international sur le diabète et les facteurs de risques cardiovasculaires (FRCV).

JUSQU'AU 19 MARS À LA SAFEX

Salon International de l'artisanat traditionnel

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, organise du 13 au 19 mars 2018 au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Alger), la 22e édition du Salon international de l'artisanat traditionnel.

Horaire des prières

Vendredi 28 - Samedi 29 Jourmada al thania 1439

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 05:26 |
| Dohr | 12:58 |
| Asr | 16:20 |
| Maghreb | 18:59 |
| Isha | 20:19 |



ANCA

Conférence sur le taux de sucre et de sel dans les produits alimentaires

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), organise ce matin à partir de 10h30 en son siège, sis cité 444 logements Said Hamdine, Alger, une conférence qui portera sur la diminution du taux de sucre et de sel dans les produits alimentaires.



LE 21 MARS À CHLEF

Festival national dédié à l'appui du tourisme

L'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA), organise du 21 au 27 mars à Ténes, wilaya de Chlef, un Festival national dédié à l'appui du tourisme.

LE 31 MARS À LA GALERIE MOHAMED RACIM

Exposition de Noureddine Mokkedes

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise samedi 31 mars à la galerie d'art Mohamed-Racim, le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Noureddine Mokkedes intitulée «Les pixels dans la peinture». L'exposition se poursuivra jusqu'au 20 avril 2018.



LE 17 MARS À L'EFTPA DE GHAZAOUET

Journée scientifique sur la lutte contre le cancer

L'Ecole de formation des techniques de pêche et d'aquaculture de Ghazaouet (Tlemcen), abrite samedi 17 mars, les travaux d'une journée scientifique régionale consacrée à la prévention et à la lutte contre le cancer. Parmi les thèmes qui seront abordé : L'épidémiologie des cancers, quelles stratégies locales pour la lutte et la prévention.

DEMAIN À L'OPÉRA D'ALGER

Concert de musique andalouse

L'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, organise demain dimanche 18 mars à partir de 19h, un concert de musique andalouse animé par l'ensemble féminin de l'Opéra d'Alger, dirigé par Naguib Kateb.



LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAOUI, L'A INDICUÉ : «Plan en cours d'examen destiné aux régions éloignées du sud du pays pour le transport des malades»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a fait état du projet d'un plan, en cours d'examen, pour assurer le transport des malades des régions éloignées du sud du pays, outre le renforcement des équipes médicales mobiles de ces régions.

Répondant à la question du membre du Conseil de la Nation, Abbas Bouamama, sur la prise en charge médicale des populations des régions éloignées de la wilaya d'Illizi, posée lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que son ministère "réfléchit au projet d'un plan pour le transport des malades des régions du Grand Sud", afin d'assurer "une proximité entre les services sanitaires et les citoyens, notamment à travers l'ouverture d'établissements de santé de proximité, encadrés par des équipes médicales mobiles déployées dans les régions éloignées.

Des tournées seront effectuées par des équipes médicales mobiles relevant des établissements de santé de proximité, au chef-lieu de la wilaya d'Iliz et à Djinet, ayant déjà assuré plus de 7000 consultations en médecine générale et plus de 1000 consultations en chirurgie dentaire, outre les opérations de vaccination et les soins prodigues", a affirmé M. Hasbellaoui.

Concernant le village d'Ahrir (Bordj El Haouas), le ministre a indiqué que cette région suburbaine disposait d'une



polyclinique encadrée par les personnels médical et paramédical. En ce qui est des cas d'urgences, la wilaya dispose de 44 ambulances, affectées aux 51 structures de santé, a-t-il ajouté.

Répondant à la question du sénateur Ghazi Djabri sur les problèmes sanitaires dont souffre la wilaya de Bechar, M. Hasbellaoui a indiqué que la wilaya comptait 127 structures de santé dont 4 établissements publics hospitaliers (EPH) au chef-lieu de wilaya, à Abadla et à Béni Abbès, avec une capacité avoisinant les 696 lits, deux établissements spécialisés (une maternité et une clinique d'ophtalmologie), dont la capacité est successivement de 150 et de 80 lits, ainsi que 21 polycliniques, 87 salles de soins et 13 cliniques de gynécologie-obstétrique. S'agissant des praticiens,

le ministre a dit que la wilaya comptait 276 praticiens, dont 31 exerçant à l'EPH du nouvel hôpital de Béchar.

La population locale bénéficie également de prestations médicales spécialisées prodiguées par des équipes médicales relevant du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, dans le cadre des contrats de jumelage.

Celles-ci ont assuré 832 consultations médicales spécialisées et 170 interventions chirurgicales.

Pour rappel, la wilaya compte une nouvelle faculté de médecine, pour la formation des futurs médecins devant à l'avenir couvrir cette wilaya et les wilayas limitrophes.

Le centre anti-cancer de cette wilaya, d'une capacité de 180 lits, dispose de 7 services des urgences, dont 5 services médicaux et chirurgicaux ainsi que 2 spécialisés (ophtalmologie et maternité), outre des services des urgences au niveau de 14 polycliniques et 7 salles de soins, afin de désengorger les services sus-cités.

Répondant à la question du sénateur Abdelkader Moulkhaloua, sur l'absence d'une Imagerie par résonance magnétique (IRM) dans la wilaya d'Aïn Témouchent, le ministre a expliqué que cet appareil avait été acquis en 2015, mais lors de son utilisation, l'appareil était défectueux, alors l'administration a résilié en mai 2016 le contrat avec l'opérateur en question et l'enquête est toujours en cours".

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB, L'A AFFIRMÉ JEUDI À ALGER

«L'alimentation en eau potable connaîtra une amélioration notable durant l'été prochain»

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a affirmé jeudi à Alger que l'alimentation en eau potable connaîtra une amélioration "notable" durant l'été prochain.

Dans des déclarations à la presse en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Necib a précisé que les citoyens relèveront une amélioration notable dans le service public de l'eau potable, durant l'été prochain, par rapport à l'été 2017, qui a connu des perturbations dans plusieurs wilayas.

Ces déclarations rassurantes interviennent à la faveur des projets prévus pour la consolidation du réseau de distribution du secteur des ressources en eau, des petits projets communaux et des précipitations saisonnières importantes.

Le ministre a évoqué notamment les projets de transfert du barrage de Mahouane vers Sétif, du barrage de Ourkis vers Oum El-Bouaghi, de la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa vers Mascara, de Chott El Gharbi vers le sud de Tlemcen, nord de Naama et ouest de Sidi Bel Abbès et le projet

de transfert du barrage de Tichy Haf vers Bord Bou-Arrridj.

M. Necib a rassuré les habitants des régions adjacentes aux barrages remplis à l'instar du barrage de Koudiat Asserdoun (Bouira) que ces structures répondaient aux normes internationales et ne constituaient aucun danger, eu égard aux moyens mobilisés en matière de contrôle du niveau des eaux.

Répondant à une question orale sur les risques d'inondations comme celles ayant touché Mostaganem l'année dernière, le ministre a fait savoir qu'un programme est en cours pour la protection de la wilaya, prévoyant plusieurs projets financés par le Fonds national de l'Eau et de la Caisse nationale de Solidarité et de Garantie des Collectivités locales. Ces projets concerneront, a-t-il expliqué, les côtés bas et hauts de la région Bordjia.

Par ailleurs, une étude détaillée sur l'aménagement de Oued Chlef sur 22 km a été élaborée suite aux nombreuses inondations ayant endommagé des terres agricoles, des récoltes, des chemins de wilaya et le réseau d'assainissement. Les travaux d'aménagement



de Oued Chlef, le plus important en Algérie, seront lancés dès la réception des crédits nécessaires, a fait savoir le ministre, ajoutant qu'une réflexion était engagée pour transférer les excédents du Oued vers les communes qui connaissent des problèmes en matière d'alimentation en eau potable.

Concernant la wilaya d'El Oued, le ministre a fait état de la préparation d'une étude globale pour la réutilisation des eaux produites par les stations d'épuration dans l'irrigation agricole dans la wilaya, assurant que les eaux usées épurées ne présentent aucun danger pour la santé des citoyens.

LE WALI D'ALGER, ABDELKADER ZOUKH A AFFIRMÉ, JEUDI À ALGER Eradication des bidonvilles: plus de 80.000 familles relogées depuis juin 2014

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh a affirmé, jeudi à Alger, que plus de 80.000 familles issues des bidonvilles ont été relogées dans la wilaya d'Alger depuis le lancement des opérations de relogement en 2014.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre entre les walis de la République et les préfets français, M.

Zoukh a précisé que "plus de 80.000 familles, soit près de 400.000 citoyens", issues des bidonvilles et des habitations précaires

ont été relogées depuis le lancement des grandes opérations de relogement en juin 2014".

Après avoir rappelé que les opérations de relogement se poursuivent toujours, le wali d'Alger a indiqué que l'objectif étant l'éradication définitive des bidonvilles et des habitations précaires qui ternissent l'image de la capitale à l'effet de faire d'Alger une métropole qui répond aux normes internationales. L'Algérie à l'instar de plusieurs

pays dans le monde "a franchi des pas importants" en matière d'éradication de l'habitat précaire, de l'aménagement du territoire et d'embellissement de l'environnement, a estimé M. Zoukh.

Le wali d'Alger a indiqué, en outre, que le partenariat entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine de la régulation du trafic routier permettra de réduire les embouteillages dans la capitale.

M. Zoukh a annoncé par ailleurs la tenue

HABITAT

Temmar: les indivisaires en droit de bénéficier de logements publics sous conditions

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé jeudi à Alger que les citoyens propriétaires de terrains ou de logements indivis étaient en droit de bénéficier de différentes formules de programmes de logements publics, sous conditions.

Répondant à une question orale lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, M. Temmar a indiqué que le don ou l'héritage d'un terrain ou d'un logement par des copropriétaires font de cette propriété une indivision, et les propriétaires ont le droit de bénéficier d'un logement public.

Il a ajouté que les citoyens bénéficiaires d'un don ou d'un héritage par indivision, dont la superficie ne dépasse pas une seule chambre, ne seront pas radier de la liste des souscripteurs, et ils peuvent le cas échéant introduire des recours. Un travail est en cours pour examiner les critères qui permettraient de juger si la partie de la copropriété (don, héritage) équivaudrait à un logement ou pas. Cependant, le propriétaire exclusif d'un don ou d'un héritage ne peut bénéficier d'un logement public, en application du principe d'équité dans la distribution de logements et d'interdiction d'accès des propriétaires de biens immobiliers aux logements consacrés aux catégories les plus méritantes, a ajouté le ministre. A une autre question sur le projet de pôle universitaire de la wilaya de Médéa, le ministre a expliqué le retard accusé par le relief qui caractérise la région et les contentieux sur la propriété immobilière, outre les exigences d'intégrer les projets de la ligne ferroviaire et le manque d'accréditations financières ces deux dernières années.

Il sera procédé à partir de ce mois à la réception progressive de ce pôle, dont le montant de réalisation s'élève à 8 milliards de dinars.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Reddition d'un terroriste en possession de deux pistolets mitrailleurs à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste, en possession de deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, s'est rendu mercredi aux autorités militaires à Tamanrasset, indiquait jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé L. Ata, dit Mohamed Salah, s'est rendu, le 14 mars 2018, aux autorités militaires de la 6ème Région militaire à Tamanrasset, en sa possession deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov et sept (07) chargeurs garnis de munition", précise-t-on de même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire "ont arrêté, à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6ème RM), vingt-huit (28) contrebandiers et saisi des outils de détonation, trois (03) motocycles, treize (13) marteaux piqueurs, douze (12) groupes électrogènes et six (06) détecteurs de métaux". D'autres détachements de l'ANP "ont intercepté, à Biskra et El-Oued (4ème RM), trois (03) contrebandiers et saisi 23 quintaux de tabac et 22869 unités de différentes boissons", tandis que "quarante-cinq (45) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Adrar et Ouargla".



en juin prochain d'une conférence sur les villes intelligentes.

APS

ALGERIE - FRANCE

RENCONTRE WALIS-PRÉFETS: Bedoui et Collomb insistent sur le renforcement de la coopération pour servir les intérêts communs

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui et le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb, ont mis l'accent jeudi à Alger sur le développement et le renforcement de la coopération bilatérale "pour servir les intérêts communs et profiter de l'échange des expériences" entre les deux pays.

Intervenant à l'ouverture de la rencontre walis-préfets, inscrite sous le thème "Coopération décentralisée", les deux ministres ont relevé dans leurs allocutions "l'importance d'échanger les initiatives entre les deux pays et de mettre en relief les pistes possibles pour améliorer l'appui à la coopération".

A l'occasion de cette rencontre, trois panels ont été mis en place et traiteront de l'attractivité économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et le management des situations de crises et des risques majeurs.

Le premier panel focalise sur les modalités de rendre un territoire attractif en renforçant ses potentialités dans le but d'en faire une "destination idéale" pour les investisseurs, les entrepreneurs, les touristes, les acteurs de développement ainsi que les populations pour plus de croissance et de création d'emplois, selon le programme de cette rencontre.

Le deuxième panel s'intéresse aux modes d'organisation des centres urbains et la compétence des différentes collectivités.

Il s'agit aussi d'échanger sur les mécanismes existants en l'Algérie et en France en matière de gestion des grands centres urbains.

Pour ce qui est panel sur le management des situations de crises, l'objectif reste de faire connaître les politiques nationales et les instruments réglementaires et identifier les pistes possibles pour améliorer l'appui à la coopération en matière.

Pour rappel, cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements de l'Intérieur de l'Algérie et de la France, constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crises et des risques majeurs.

Depuis plus de 30 ans, les accords de coopération décentralisée entre les collectivités des deux pays s'étaient multipliés, passant de 7 accords en 1989 à 13 en 1999, alors que plus de 50 conventions de coopération décentralisée et de jumelage ont été conclues entre les collectivités territoriales algériennes et françaises, tous échelons institutionnels confondus, sur des thématiques très variées comme la gestion urbaine, la protection de l'environnement, la gouvernance locale, les échanges culturels et la jeunesse.

Cette coopération décentralisée s'est concrétisée notamment par des accords entre la wilaya d'Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque, la wilaya de Sétif et la métropole de Lyon, la wilaya d'Adrar et le conseil général de la Gironde, la wilaya d'Alger et la mairie de Paris ainsi que la commune d'Oran et la mairie de Bordeaux.

APS

Début à Alger des travaux de la rencontre walis d'Algérie et préfets français

Les travaux de la rencontre walis d'Algérie et leurs homologues préfets français ont débuté jeudi à Alger sous la coprésidence du ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui et le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb.

La rencontre qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements de l'Intérieur de l'Algérie et de la France, constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crises et des risques majeurs.

La coopération décentralisée entre les deux pays s'est progressivement intensifiée, induisant des projets catalyseurs caractérisés par une approche de partenariat et d'intérêt partagé, avait indiqué M. Bedoui lors des 3èmes rencontres algéro-françaises des maires et responsables des collectivités territoriales, organisées à Alger en 2016.



Depuis plus de 30 ans, les accords de coopération décentralisée entre les collectivités des deux pays s'étaient multipliés, passant de 7 accords en 1989 à 13 en 1999, alors que plus de 50 conventions de coopération décentralisée et de jumelage ont été conclues entre les collectivités territoriales al-

gériennes et françaises, tous échelons institutionnels confondus, sur des thématiques très variées comme la gestion urbaine, la protection de l'environnement, la gouvernance locale, les échanges culturels et la jeunesse.

Cette coopération décentralisée s'est concrétisée no-

tamment par des accords entre la wilaya d'Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque, la wilaya de Sétif et la métropole de Lyon, la wilaya d'Adrar et le conseil général de la Gironde, la wilaya d'Alger et la mairie de Paris ainsi que la commune d'Oran et la mairie de Bordeaux.

M. Ouyahia reçoit le ministre français de l'Intérieur

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi à Alger, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb, qui effectue une visite de travail en Algérie, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, précise la même source.

M. Collomb est arrivé mercredi à Alger pour co-présider avec M. Bedoui une rencontre regroupant les walis algériens et leurs homologues préfets français, dont les travaux ont débuté jeudi matin au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements



de l'Intérieur de l'Algérie et de la France, constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crises et des risques majeurs.

Lors de leurs interventions à l'ouverture de cette rencontre, organisée sous le thème "Coopération décentralisée", les deux ministres ont relevé l'importance d'échanger les initiatives entre les deux pays et de mettre en relief les pistes possibles à même de renforcer davantage la coopération bilatérale.

Bedoui s'entretient avec son homologue français

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui s'est entretenu, jeudi à Alger, avec le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb.

L'entretien s'est déroulé en marge de la rencontre walis-préfets qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements de l'Intérieur de l'Algérie et de la France.

Cette rencontre constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crises et des risques majeurs.



ALGERIE - FRANCE

M. Collomb plaide pour que l'Algérie et la France recréent une zone de paix et de prospérité en Méditerranée

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb a plaidé jeudi à Alger pour que l'Algérie et la France deviennent des acteurs à même de recréer une zone de paix, de prospérité et de développement autour du Bassin méditerranée.

"Les deux pays peuvent devenir des acteurs qui aideront à recréer une zone de paix, de prospérité et de développement autour du Bassin méditerranée.

Je crois qu'une alliance profonde entre nos deux pays pourrait changer la phase du monde dans cette région", a indiqué M. Collomb dans son allocution à l'occasion de la tenue de la rencontre walisi-préfets qu'il a co-présidée avec son homologue algérien Noureddine Bedoui.

"Nous devons continuer ensemble à écrire les nouvelles pages d'un livre, lequel permettrait aux deux pays de continuer à aller de l'avant, de porter un message de paix, de fraternité, de solidarité et de développement à l'ensemble des pays des deux côtés de la Méditerranée.

C'est le sens ma visite (en Algérie) et de notre amitié", a ajouté M. Collomb.

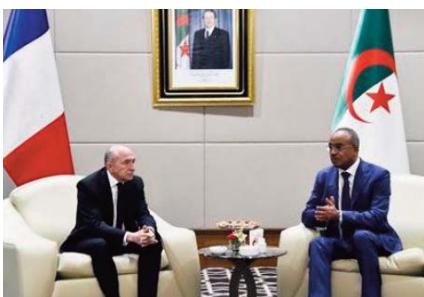
En ce sens, il a relevé que les deux pays font en sorte, dans un contexte international incertain, de créer un pôle de stabilité, de prospérité et de développement, de part et d'autres de la Méditerranée.

S'exprimant sur la rencontre walisi-préfets, il l'a qualifiée de "particulièrement utile", tout en faisant part de son souhait qu'elle trouvera

ses prolongements dans l'avenir. A ce propos, le ministre français a appelé à ce que la coopération entre les administrations des deux pays s'inscrive au quotidien, s'engageant en même temps à faire tout pour que les relations soient plus fluides et plus efficaces entre les responsables des administrations de l'Algérie et de la France. "Nos services d'inspection respectives et les walisi ont engagé un cycle de coopération intense portant notamment sur l'audit et les risques d'action administrative", a-t-il dit, précisant que de nombreux cadres des deux pays ont pu bénéficier de formation et d'échange d'expérience".

Rappelant que la coopération entre l'Algérie et la France touche à plusieurs domaines, M. Collomb a indiqué qu'elle doit être aussi institutionnelle.

"Même si les contextes sont différents, nos défis sont les mêmes et nous avons beaucoup à apprendre des uns des autres. C'est là l'objet de cette rencontre", a-t-il conclut.



Les travaux de la rencontre walisi d'Algérie et leurs homologues préfets français avait débuté dans la matinée sous la coprésidence M. Bedoui et Gérard Collomb. La rencontre qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements de l'Intérieur de l'Algérie et de la France, constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crises et des risques majeurs.

ASSASSINAT D'ALGÉRIENS EN FRANCE: M. Collomb veille personnellement à ce que les enquêtes aboutissent

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb, a indiqué jeudi à Alger, qu'il veillait personnellement à ce que les enquêtes sur l'assassinat d'une dizaine d'Algériens en France depuis le mois de décembre dernier "aboutissent".

A une questions sur les enquêtes menées par la Justice française sur des crimes ayant ciblé des Algériens en France, M. Collomb a précisé dans une déclaration à la presse, en

marge de la rencontre walisi-préfets que "ces enquêtes prendront du temps, mais aboutiront", assurant qu'il veillait "personnellement à ce qu'elles aboutissent".

"Nous ne voulons que rien ne ternisse les relations entre les deux pays et j'y veillerai personnellement", a-t-il encore affirmé à ce sujet.

Pour rappel, les victimes qui sont des Algériens établis en France, ont toutes été assassinées par armes

à feu notamment dans la région de Marseille au sud de la France.

M. Collomb est arrivé mercredi à Alger pour coprésider avec M. Bedoui une rencontre regroupant les walisi algériens et leurs homologues préfets français, dont les travaux ont débuté ce jeudi au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal.

La rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les

départements de l'Intérieur de l'Algérie et de la France, constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crises et des risques majeurs.

Le rôle des imams algériens dans la promotion d'un islam "modéré" en France évoqué à Alger

Le rôle des imams algériens dans la promotion d'un islam de "modération" et du "juste milieu" en France a été jeudi à Alger au centre d'un entretien entre le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, et le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Cultes français, Gérard Collomb.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien, M. Mohamed Aïssa a indiqué que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs est un "partenaire fiable" du ministère français de l'Intérieur et des Cultes "pour la construction et l'élaboration d'un Islam du juste milieu et du vivre

ensemble". Il a exprimé sa satisfaction de voir "la France se tourner vers l'expérience algérienne qui forme de bons imams en mesure d'inviter l'entité musulmane française à se mettre au service de leur société, à défendre leur nation et à promouvoir l'Islam de modération".

"Cela passe par la formation qu'assure l'Institut El Ghazali de la Grande mosquée de Paris, qui reste jusqu'à présent dans la vision des deux parties (Algérie et France) comme étant la citadelle de l'expansion de l'islam de modération dans un espace de radicalisation et d'extrémisme violent", a-t-il ajouté.

De son côté, M. Collomb a indiqué que son pays et l'Algérie "sont d'accord pour que se développe un islam de Cordoue ouvert aux autres et créant un monde moderne étincelant en tous les points de vue".

"Il faut que l'islam redévie cette figure de preuve de la civilisation et que ce qui se fait en Algérie en la matière est extrêmement intéressant", a-t-il ajouté.

M. Collomb a entamé mercredi une visite à Alger, qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements de l'intérieur de l'Algérie et de la France.

M. Bedoui : Les échanges walisi-préfets donneront un second souffle à la coopération entre l'Algérie et la France

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui s'est dit, jeudi à Alger, "convaincu" que les échanges entre les walisi et les préfets "insuffleront un second souffle" à la coopération entre l'Algérie et la France et produiront de "nouveaux projets de coopération".

"Les échanges entre messieurs les walisi et préfets produiront de nouveaux projets de coopération et la dynamique souhaitée pour un second souffle dans notre coopération bilatérale", a indiqué M.

Bedoui à l'ouverture de la rencontre walisi-préfets, inscrite sous le thème "Coopération décentralisée".

Cette rencontre "constitue un cadre des plus approprié pour approfondir la coopération bilatérale entre nos deux pays, tracée par nos deux Présidents, Abdelaziz Bouteflika et Emmanuel Macron et marquée par des visites mutuelles de nos responsables et de nos cadres", a affirmé M. Bedoui.

"Nous sommes en mesure d'élargir notre coopération et d'intensifier nos échanges, ce qui nous permettra à terme d'atteindre l'objectif que nous nous étions fixé, à savoir, établir les bases d'un partenariat stratégique durable à la hauteur des aspirations de nos deux pays", a-t-il ajouté.

En ce sens, pour le ministre, l'Algérie et la France entament à l'occasion de cette rencontre une coopération décentralisée qui aura "une autre dimension", soulignant que cette coopération se reflète dans les multiples projets de jumelage entre les collectivités territoriales algériennes et leurs semblables françaises.

Cela témoigne, a-t-il poursuivi, d'une "volonté forte et sincère de renforcer les liens d'amitié" entre les deux pays, rappelant que "l'Algérie se lance dans de profonds ateliers de réforme des systèmes de gestion de ses collectivités territoriales, des villes et des centres urbains".

Il a fait savoir en outre que l'Algérie s'attèle à "approfondir la décentralisation" et s'orienter vers un "rôle économique efficace des collectivités territoriales basé sur l'autosuffisance" et la création des activités économiques.

Evitant la dimension humaine et sociale des relations bilatérales, représentées par une communauté algérienne fortement implantée en France et une présence importante de citoyens et des entreprises français en Algérie, M. Bedoui a estimé que les deux pays sont appelés aussi à "approfondir leur coopération sécuritaire".

Dans le même sillage il a estimé que le Bassin méditerranéen, étant la plus grande zone de coopération internationale, est également "le plus grand espace caractérisé par des défis sécuritaires étendus et divers, allant de l'immigration clandestine, des réseaux de contrebande, de trafic de drogue, du terrorisme à la criminalité transnationale".

"Ce sont tous des enjeux sécuritaires dont nous sommes conscients, de part et d'autre", a-t-il noté, relevant que "l'ampleur des menaces qu'ils représentent, nous facilite la tâche d'implémenter notre coopération et notre coordination en matière de sécurité, excellentes à mon point de vue".

Les travaux de la rencontre walisi d'Algérie et leurs homologues préfets français avait débuté dans la matinée sous la coprésidence M. Bedoui et le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb. La rencontre qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements de l'Intérieur de l'Algérie et de la France, constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crises et des risques majeurs.

LE MINISTRE DU COMMERCE, MOHAMED BENMERADI, L'A INDICÉ, JEUDI À MÉDÉA «Augmentation du prix de produits dérivés du lait, le Conseil national de la concurrence saisi»

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a déclaré, jeudi à Médéa, que le Conseil national de la concurrence a été saisi suite aux augmentations qu'ont connus certains produits dérivés du lait, notamment le yaourt dont les prix ont enregistré une hausse injustifiée.

«Le Conseil national de la concurrence a été saisi par le ministère du Commerce afin de voir s'il n'y a pas d'abus de position dominante ou un accord tacite entre certains producteurs de yaourt pour procéder à une augmentation injustifiée et démesurée», a indiqué M. Benmeradi à l'APS, en marge de sa visite dans la wilaya de Médéa.

Le ministre a indiqué que cette saisine intervient en prolongement à l'enquête diligentée par ses services après la hausse subite du prix de certains produits dérivés du lait, en particulier le yaourt, assurant que l'enquête suit son cours et devrait permettre de mieux cerner le problème.

M. Benmeradi a admis, par ailleurs, l'existence d'un «sérieux problème» en matière de distribution du lait pasteurisé, en dépit des livraisons régulières et en quantité suffisante de lait en poudre effectuées par l'Office national interprofessionnel du lait (Onil). Il a assuré, dans ce contexte,



que les services compétents du ministère du Commerce «sont entraînés de suivre de près l'opération», ajoutant que des «dispositions ont été prises pour garantir un approvisionnement régulier des ménages en quantités suffisantes de lait.» La pression, observée ces derniers jours sur

ce produit, est consécutif, selon M. Benmeradi, à l'utilisation, d'une partie des quantités de lait destinées aux ménages, à des activités de transformation, rappelant que ce dossier est pris en charge au niveau du ministère qui veille à ce que le lait produit part directement aux consommateurs.

INDUSTRIE

Ciment : Lafarge Algérie envisage d'exporter prochainement de grandes quantités vers un pays d'Afrique de l'Ouest

Le groupe Lafarge Holcim Algérie envisage d'exporter «plusieurs centaines de milliers de tonnes» de sa production de ciment gris durant ce mois de mars ou en avril prochain, vers un des pays de l'Afrique de l'Ouest, a annoncé jeudi à Alger son directeur des Affaires publiques, Serge Dubois.

Dans sa réponse à une question de l'APS sur les projets d'exportations du groupe, lors d'une rencontre avec les médias, M. Dubois a indiqué que Lafarge Holcim Algérie «est en train de signer un gros contrat pour l'exportation de plusieurs centaines de milliers de tonnes de ciment gris sous forme de clinker en vrac vers un pays d'Afrique de l'Ouest, au cours de ce mois de mars ou en avril prochain».

L'opération d'exportation se fera «probablement» vers la Gambie, s'est-il contenté de dire, par obligation de réserve et crainte de la concurrence, sans préciser, pour autant, les quantités exactes qui seront exportées.

Si l'information se confirme, il s'agira de la troisième opération d'exportation vers la Gambie en quelques mois seulement, après celles réalisées respectivement en décembre 2017 et en mars 2018.

Il a, à ce propos, avancé qu'une quinzaine de pays d'Afrique de l'Ouest étaient intéressés par les produits de Lafarge Holcim Algérie, précisant que l'entreprise ambitionnait de hisser ses exportations vers cette région à 5 millions de tonnes à l'hor-

izon 2020, soit 30% du marché.

M. Dubois a, cependant, relevé que l'établissement d'un plan d'exportation, à long terme, vers l'Afrique était «très difficile» à envisager, étant donné que le marché du ciment dans le continent connaît une concurrence rude.

Selon lui, l'achèvement des projets de cimenteries, en cours de réalisation dans le continent, convertira les pays demandeurs en pays exportateurs, comme cela fut le cas de l'Algérie, à titre d'exemple.

Vers de nouveaux investissements pour contrer la surproduction

A une question de la presse sur les difficultés rencontrées lors des opérations d'exportation, M. Dubois a «salué» l'encouragement des pouvoirs publics algériens pour ces opérations, notamment par le lancement de la réalisation de voies ferrées, reliant les usines de l'entreprise aux ports les plus proches, afin d'accélérer les arrivages et minimiser les coûts.

Cela est en train de se faire, à titre d'exemple, pour l'usine de Lafarge Holcim Algérie de Biskra, a-t-il précisé. Il a également mis en exergue la «célérité» des pouvoirs publics à prendre en charge les doléances et les préoccupations des entreprises exportatrices.

S'agissant du marché national du ciment, M. Dubois a affirmé que le groupe Lafarge Holcim, comptait rester

«indéfiniment» en Algérie, qui, a-t-il dit, fait partie de ses cinq (5) «plus gros et stratégiques» marchés (600 kilogramme de ciment par an et par habitant), parmi les 90 pays dans lesquels il active.

L'intervention de l'Etat algérien a été «très efficace» dans la mesure où elle a fait passer le pays d'un statut d'importateur à celui d'exportateur, sachant que l'Algérie enregistrait actuellement une surcapacité oscillant entre 23 et 24 millions de tonnes par an, a-t-il indiqué. Il a tenu à préciser, dans ce contexte, que son groupe «ne craignait pas la concurrence que connaît le marché algérien», ajoutant que sa stratégie pour contrer la «surproduction» de ciment dans le pays, consistait à diversifier les investissements en se lançant dans de nouveaux créneaux, à forte valeur ajoutée.

La fabrication de matériaux de construction autre le ciment, l'incinération des déchets ménagers et industriels, ainsi que la réalisation et l'entretien des routes.

A ce propos, M. Dubois a fait savoir que son entreprise travaillait en «étroite collaboration» avec le ministère des Travaux publics et des Transports pour pouvoir se lancer dans l'activité infrastructure routière à travers son service appelé «Ardia 600». Ce service permet, à la fois, la construction, la consolidation et l'entretien des routes, en utilisant des matériaux locaux, comme le ciment et le béton algériens, et éviter ainsi la contrainte d'ouvrir des carrières de gra-

viers à chaque fois qu'un projet de voie est lancé. Lafarge Holcim Algérie ambitionne, d'autre part, de se lancer, en collaboration notamment avec les collectivités locales, dans l'incinération des déchets moyennant les fours à hautes températures de ses propres usines et ceux des autres usines de ciment, implantées dans les différentes régions du pays. «Nous travaillons déjà avec les services des Douanes pour incinérer les quantités de drogues saisies et aussi avec les pharmaciens pour détruire dans, nos fours de plus de 1.500 degrés C, les médicaments périmés», a-t-il expliqué.

Des négociations sont également en cours avec la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, pour incinérer ses bioréacteurs, a-t-il annoncé.

Au sujet des résultats réalisés par le groupe en 2017 et les prévisions de 2018, M.

Dubois a précisé que Lafarge Holcim Algérie avait produit 11,5 millions de tonnes en 2017 et réalisé un chiffre d'affaires de 80 à 85 milliards DA durant la même année. Pour 2018, le groupe, qui emploie 5.500 collaborateurs algériens au sein de ses trois usines basées à Mascara, M'sila et Biskra, ainsi que parmi les sous-traitants, table sur une production de 11,5 millions de tonnes.

Le montant des investissements consentis par le groupe en Algérie, depuis ses débuts d'activité en 2003 à ce jour, dépasse les 74 milliards DA, a précisé le même responsable.

RESTRICTIONS SUR L'IMPORTATION/RAMADHAN M. Benmeradi: «Pas d'impact sur la disponibilité des produits de première nécessité»

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a assuré, jeudi à Médéa, que les restrictions en matière d'importation ne touchent pas les produits de premières nécessités et n'auront aucun impact sur la disponibilité de ces produits durant le mois sacré de Ramadhan. «Les produits de grande consommation ne sont pas concernés par les dernières mesures de restriction sur les produits d'importation, puisqu'il s'agit de produit finis, non soumis à ce régime», a tenu à rassurer le ministre, à l'approche du mois sacré, ajoutant que plusieurs commissions ont été installées pour veiller à ce que le marché national soit approvisionné de manière régulière et en quantités suffisantes de produits largement utilisé pendant cette période. M. Benmeradi a indiqué, d'autre part, qu'un «retour à l'importation des véhicules n'est nullement envisageable, ni cette année, ni l'année d'après», tout en évoquant un «durcissement du contrôle en matière de commercialisation ou vente de véhicules, dans le but de lutter contre toute forme de spéculation qui porterait atteinte, aussi bien à l'économie du pays qu'aux portefeuilles des citoyens.

BOURSE D'ALGER M. Benmouhoub : l'annulation de l'introduction des entreprises publiques est «bénéfique» pour le marché

La décision des pouvoirs publics d'abandonner le projet d'introduire en bourse des entreprises publiques est «bénéfique» pour le marché et donnera plus de chance aux PME pour s'y introduire, sur fond de rétrécissement des liquidités bancaires, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) Yazid Benmouhoub.

«Les entreprises publiques ne sont plus sur la liste des sociétés à introduire en Bourse.

C'est le choix des pouvoirs publics et c'est un choix bénéfique pour le marché», a-t-il estimé lors d'une journée d'information sur la Bourse d'Alger comme mécanisme de financement alternatif pour les entreprises, organisée au siège de la CACI (Chambre algérienne de commerce et d'industrie). «Une éventuelle introduction en bourse des entreprises publiques aurait un effet d'évitement sur les PME car des sociétés comme le CPA ou Mobilis, si elles ouvrent 20% de leur capital, vont certainement attirer les investisseurs au détriment des PME qui n'ont pas les mêmes capacités d'attraction», a-t-il argumenté.

Pour rappel, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait donné, en 2013, son aval à huit (8) entreprises publiques pour l'ouverture ou l'augmentation de leur capital social à travers la Bourse.

Il s'agit de trois cimenteries relevant du groupe public GICA (dont celle d'Aïn Kbir), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la compagnie d'assurance Caar, de Cosider Carrières (filiale du groupe Cosider), de l'entreprise Hydroaménagement et de Mobilis.

Mais la souscription de la Société des ciments d'Aïn-Kebira (SCAEK) en 2016 a été déclarée «infructueuse» et retirée, puisque la réglementation exige un minimum de 20% du montant total de la souscription alors que la levée de fonds avait atteint à peine 5% des 18,95 milliards de dinars que cette entreprise espérait lever sur le marché financier. Ce choix des pouvoirs publics d'abandonner l'introduction en bourse des entreprises publiques, annoncé à la fin 2017 par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, rappelle M. Benmouhoub, est aussi dicté «par la conjoncture financière qui traverse le pays, à savoir un manque drastique des liquidités bancaires», une situation où le marché financier devrait jouer un rôle alternatif, selon le même responsable.

Chiffres à l'appui, il a rappelé que les liquidités bancaires sont passées de 2,73 milliards (mds) de DA en 2014 à 1,83 mds de DA en 2015, à 821 millions de DA en 2016 pour chuter à 512 millions de DA en septembre 2017.

Invitant les PME algériennes à s'introduire en Bourse pour augmenter leurs capacités de financement et bénéficier en outre de plusieurs avantages fiscaux, M. Benmouhoub a annoncé l'introduction en bourse, durant le semestre en cours, d'une PME privée exerçant dans le secteur du tourisme thermal.

Après vingt ans d'existence, la Bourse d'Alger ne compte aujourd'hui dans son portefeuille que cinq (5) titres que sont Saïdal, El-Aurassi, Alliance Assurances, NCA Rouiba et Biopharm, avec une capitalisation boursière inférieure à 40 mds de DA, un encours des obligations du Trésor autour de 400 mds de DA et quelques 13.000 investisseurs.

APS

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, MUSTAPHA GUITOUNI, L'A AFFIRMÉ, JEUDI À ALGER, «Les collectivités locales consomment plus de 80% de la production nationale»

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a affirmé, jeudi à Alger, que plus de 80% de l'énergie produite dans le pays était consommée au niveau des Collectivités locales, appelant à intensifier les actions de sensibilisation en vue de rationaliser la consommation de l'énergie.

S'exprimant lors d'une conférence sur l'efficacité énergétique dans les Collectivités locales, M. Guitouni a précisé que plus de 80% de l'énergie produite est consommée au niveau des Collectivités locales, estimant que les responsables et les gestionnaires de ces dernières sont appelés, de par leur proximité du citoyen, à consentir davantage d'efforts en termes de sensibilisation sur l'impératif de rationaliser la consommation de l'énergie.

La rationalisation de la consommation énergétique dans les Collectivités locales revêt une importance cruciale au vu du volume de la facture des 1541 communes dans le budget de l'Etat, a-t-il ajouté.

Évoquant l'efficacité énergétique, M. Guitouni a déclaré "nous devons être à la hauteur des exigences à travers la rationalisation des niveaux de consommation et l'amélioration énergétique, notamment dans les bâtiments administratifs et publics, les logements sociaux, les écoles et les mosquées ainsi que dans l'éclairage public en tant que principaux sites de consommation. Ces démarches, a-t-il ajouté, contribueront à une meilleure gestion des ressources énergétiques et permettront aux Collectivités locales de réaffecter les fonds couvrant la consommation non maîtrisée actuellement au financement de projets locaux à l'image de la rénovation et la mise en service des réseaux d'éclairage public par les énergies renouvelables.

Le ministre a abordé, dans ce sens, les efforts consentis en commun par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire et celui de l'Energie, soulignant leur volonté de faire des Collectivités locales "un acteur dans la politique énergétique de demain et la gouvernance énergétique locale". Pour le ministre, la réalisation



de cet objectif implique la responsabilisation des Collectivités locales pour prendre les mesures qui s'imposent, ajoutant que les Collectivités sont un partenaire primordial dans la vulgarisation de la politique énergétique au niveau local et dans la création et le développement d'un marché d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, ce qui est à même d'insuffler une dynamique contribuant à la création d'une valeur ajoutée et d'opportunité d'emploi.

Un nouveau modèle de consommation énergétique au niveau des collectivités locales

Dans le cadre de l'application des instructions du Président de la République lors de la rencontre nationale d'orientation ayant regroupé les élus locaux à Alger, une circulaire interministérielle a été signée entre les départements de l'Energie et de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué M. Guitouni précisant que ce document représente une feuille de route concernant les mesures à prendre par les Collectivités locales pour la rationalisation de la consommation

énergétique tout en s'orientant vers les énergies renouvelables en vue de mieux répondre à leurs besoins.

Cette circulaire vise la mise en place d'un nouveau modèle de consommation au niveau des Collectivités locales, basé sur la consécration de l'efficacité énergétique et l'activation d'un développement économique responsable et durable pour insuffler une nouvelle dynamique au développement local.

Par ailleurs, le ministre a rappelé que le Gouvernement avait mis en place un programme ambitieux tendant à économiser 92 millions tonnes d'équivalent pétrole (TEP) en matière d'énergie, ce qui permettra une épargne de 42 milliards de en réduisant la consommation énergétique de 9%. S'agissant des énergies renouvelables, le ministre a fait savoir que le programme tracé par le gouvernement visait à produire 22.000 mégawatt à l'horizon 2030-2035.

Il a également indiqué que l'Algérie avait enregistré, lors de la dernière décennie, une demande croissante en matière d'énergie dans tous les secteurs d'activité avec un taux annuel de plus de 6%.

CONSOMMATION COLLECTIVITÉS LOCALES Bedoui appelle à des alternatives pour réduire les coûts liés à la consommation énergétique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué, jeudi à Alger, que la situation financière actuelle des collectivités locales nécessitait la recherche de solutions alternatives pour réduire les dépenses budgétaires, particulièrement celles liées à la consommation énergétique.

Dans son intervention au terme des travaux d'une conférence sur l'efficacité énergétique, M. Bedoui a affirmé que les collectivités locales avaient un rôle important dans la réalisation de la transition énergétique à laquelle elle doivent s'inscrire en développant et en encourageant les projets qui recourent aux énergies renouvelables, la rationalisation de la consommation et la mise en place de règles pour relever les défis du développement durable, à travers "une approche cohérente s'inscrivant dans un cadre intégré pour la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique au niveau local".

Le ministre a mis en avant, dans ce sens, l'importance des collectivités locales dans la réalisation des objectifs du programme national des énergies renouvelables à l'horizon 2030.

Le rôle des collectivités locales doit se traduire à travers la généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire, l'acquisition d'équipements à faible consommation

d'énergie et l'adoption de comportements de nature à réduire la consommation, notamment en matière d'éclairage public, établissements administratifs, écoles, mosquées ainsi qu'au niveau des structures publiques situées dans les zones enclavées, les régions agricoles et les espaces d'activités, a ajouté M. Bedoui.

Le ministre a fait savoir, à ce propos, que l'objectif escompté était de mettre en place un nouveau modèle pour la consommation de l'énergie au niveau des collectivités locales axé sur une consommation rationnelle et l'utilisation de toutes les alternatives possibles pour maîtriser les coûts et augmenter les revenus, outre l'adoption des bases du développement durable.

Il a expliqué, dans ce contexte, que les factures de l'électricité et du gaz étaient devenues un lourd fardeau sur les budgets des communes, particulièrement l'éclairage public, premier consommateur d'énergie.

C'est sur cette base -poursuit M.

Bedoui- qu'un programme ambitieux a été tracé pour développer l'utilisation des énergies renouvelables au niveau des territoires et des biens dépendant des collectivités locales, ce qui contribuera, a-t-il dit, à réduire les taux de consommation, protéger l'environnement et encourager la création d'un nouveau tissu d'entreprises économiques. Au niveau des wilayas du Sud, le

pari des énergies renouvelables est devenu "une exigence et non un choix", a-t-il dit, avant d'affirmer que les Collectivités locales sont appelées à valoriser les ressources de l'énergie solaire et développer des projets locaux, notamment dans le domaine de l'éclairage public.

Il a également affirmé que l'énergie occupe une place importante dans le développement socio-économique local, indiquant qu'elle fait partie des éléments essentiels de l'ensemble des activités de production et de services, et c'est pour cette raison, a-t-il ajouté, que l'énergie doit être disponible d'une manière permanente, à des prix économiques et compétitifs qui servent les objectifs du développement local.

Le ministre a précisé, dans ce cadre, que la nouvelle Constitution est intervenue pour consacrer le rôle de l'Etat dans l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, notamment les sources de production d'énergie et de sa préservation au profit des générations futures dans le cadre d'une démarche de développement durable basé sur la valorisation des capacités naturelles, humaines et scientifiques pour sortir du cercle de la dépendance à la rente pétrolière et la pour la transition vers de nouvelles alternatives économiques et technologiques.

M. Bedoui a ajouté que l'énergie est devenue un des éléments importants de la

LE MINISTRE DU COMMERCE, M. MOHAMED BENMERADI La modernisation de l'outil de production nationale un gage de la maîtrise de la promotion du produit algérien



Le ministre du Commerce, M. Mohamed Benmeradi a déclaré, jeudi à Médéa, que la modernisation de l'outil de production national est un facteur déterminant dans la maîtrise de la promotion du produit national et le moyen de faire face à la concurrence étrangère. S'exprimant à l'occasion d'une rencontre nationale sur la promotion du produit national, organisée à l'institut des sciences économiques de l'université Yahia Farès, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de développer les outils de production nationale, de sorte qu'elle puisse être en mesure de concurrencer les produits d'importation et couvrir les besoins du consommateur algérien. "La véritable relance du produit national est tributaire du degré d'engagement des opérateurs économiques et industriels à combler les besoins nationaux de produits compétitifs et de qualité", a indiqué M. Benmeradi, lors de l'ouverture des travaux de cette rencontre. M. Benmeradi a fait part, en marge de sa visite au salon du produit local, qui se tient à la salle OMS Imam Ilyes de Médéa, de la disponibilité de son département à faire plus en matière de protection du produit national, affirmant que les mesures de restrictions concernant certains produits et sous-produits offrent une réelle opportunité pour les producteurs nationaux de reconquérir un marché qui était dominé par les firmes étrangères.

Les opérateurs économiques nationaux et industriels doivent saisir cette opportunité afin de démontrer qu'ils sont aptes et capables de produire mieux et de couvrir les besoins du marché national, insistant sur l'apport qualité-prix qui doit être, à l'avenir, une constante dans la stratégie des entreprises nationales.

concrétisation du développement durable, car il importe de l'exploiter selon des règles qui préserve sa durabilité et réduit les dégâts redoutables qu'elle cause, comme pollution environnementale et émanations des gaz toxiques à effet de serre.

Il a également affirmé qu'il est devenu nécessaire, aujourd'hui, de chercher des alternatives à l'énergie, notamment les énergies renouvelables, y compris celles respectueuses de l'environnement, telle que l'énergie solaire et éolienne.

Il a ajouté dans ce contexte que ces énergies renouvelables sont une priorité nationale qui a été concrétisée par le Programme national des énergies renouvelables qui ambitionne, à l'horizon 2030, de concrétiser 27% de la Production nationale d'énergie à partir de sources propres. Le ministre a précisé, à ce titre, que le président de la République a adressé des instructions au gouvernement en vue de concrétiser cette stratégie alternative, affirmant l'impératif de mettre les énergies renouvelables en tête des priorités nationales, et la poursuite des efforts pour la rationalisation de la consommation nationale d'énergie et son accompagnement par un programme industriel et technologiques pour développer les énergies renouvelables qui assurent le succès de la politique de la transition énergétique.

BATNA:

Le centre d'information territorial de l'ANP ouvre ses portes aux enfants handicapés

Le centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire "Omar Benkhemiss" de Batna, relevant de la 5ème région militaire, a ouvert ses portes aux personnes à besoins spécifiques à l'occasion de la célébration de la journée nationale des personnes handicapées.

Vingt-et-un (21) enfants accompagnés de leurs parents et d'éducateurs ont été accueillis mercredi au centre au cours d'une cérémonie en leur honneur marquée par la présentation d'un documentaire sur les missions et tâches de l'Armée nationale populaire (ANP) le long des frontières nationales.

Ils ont ensuite visité le musée du centre avant de recevoir des médailles et cadeaux dans une ambiance de joie détendue. Chacun des enfants issus des deux écoles des jeunes malvoyants et des jeunes sourds-muets et des deux centres de jeunes déficients mentaux a reçu une attestation avec sa



photo dessus en guise de souvenir.

Le directeur de l'école des enfants malentendants, Difif Moundhir Mohamed Salah, a déclaré que c'est la première fois qu'un établissement de l'ANP invite des personnes à besoins spécifiques dont la découverte a suscité la joie des enfants. De son côté, le direc-

teur de l'école des enfants malvoyants, Mohamed Messaadia, a considéré que cette initiative singulière a enchanté les enfants et leurs parents et a été stimulante pour les encadrants.

La petite Kaâkâ Asma, atteinte de déficience visuelle, a exprimé sa gaité de l'initiative qui demeurerait, a-t-elle dit,

"gravée dans ma mémoire". Le même sentiment de joie a été manifesté par la petite Ikrar Djaballah dans le langage des signes traduit par son enseignant. La joie des enfants déficients mentaux était visiblement sans borne durant la visite que le directeur de wilaya de l'action sociale, Khireddine Achi a qualifié de "belle initiative" à l'égard de cette catégorie sociale.

Selon le chef du centre, le commandant Fathi Khadraoui, l'institution militaire veut par cette initiative partager avec cette catégorie leur célébration de la journée nationale des personnes handicapées qui coïncide avec le 14 mars et renforcer les rapports de l'ANP avec la société. Cette catégorie, a-t-il ajouté, est partie intégrante de la société algérienne et cette journée reflète leur grande détermination à s'affirmer socialement. Les enfants ont tous tenu à se prendre en photo avec les officiers qui leur mettaient les cadeaux.

AGENCE DES CADRES D'ORAN: Plus de 265 cadres supérieurs placés en 2017

Plus de 265 cadres supérieurs ont été placés dans des postes d'emploi par l'Agence des cadres de la wilaya d'Oran en 2017 sur plus de 590 demandes enregistrées par cette agence, a indiqué la directrice de l'Agence de l'emploi de la wilaya d'Oran.

Plus exactement, 267 cadres supérieurs ont été placés par l'agence des cadres d'Oran en 2017, dans des postes d'emploi selon leurs profils et expériences, sur 592 demandes d'emploi enregistrées durant la même période, a précisé Sarah Zitouni à l'APS. Les entreprises et opérateurs économiques ont proposé 358 offres d'emploi pour ces cadres supérieurs durant la même période, a-t-elle fait savoir. S'agissant des

secteurs les plus attractifs en matière de placement, celui des services l'emporte avec 152 placements, suivi de l'industrie (83), le bâtiment et les travaux publics (25) et l'agriculture (7), selon la même responsable.

«Même si ces chiffres paraissent minimes, nous sommes fiers, car il s'agit là d'un placement de qualité», a-t-elle souligné. Cette agence spécialisée s'occupe d'une certaine catégorie de demandeurs d'emploi. «Les critères d'inscription sont différents des autres agences d'emploi, car la personne inscrite dans cette agence devra avoir occupé auparavant un poste de responsabilité (chef de département, DRH, chef d'unité, ...) et jouir d'une bonne

expérience», a-t-elle soutenu.

Depuis janvier 2018, l'Agence des cadres, qui exerçait uniquement à Oran, a élargi son champ d'action à huit autres wilayas, à savoir Ain Temouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Mascara, Saïda, Mostaganem, Relizane et Chlef, a-t-on ajouté de même source. Ainsi, les cadres supérieurs des wilayas citées, en quête d'emploi, peuvent désormais s'inscrire à l'agence des compétences d'Oran. Un conseiller principal a été désigné dans chacune des wilayas pour prendre en charge les demandes d'emploi émanant des cadres et les offres des entreprises pour les balancer ensuite dans la base de données de l'Agence des cadres, a précisé Mme Zitouni.

KHENCHELA: Formation de 58 nouveaux enseignants-encadreurs d'enfants à besoins spécifiques

La direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Khencela a lancé depuis le mois de février dernier une formation en faveur de 58 nouveaux enseignants, futurs encadreurs des enfants à besoins spécifiques, a indiqué jeudi le directeur local du secteur, Nadjah Bouzerra. La formation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours est encadrée par des cadres des secteurs de l'action sociale et de l'éducation nationale, a précisé la même source détaillant que ces enseignants stagiaires ont été recrutés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et devront renforcer l'effectif des centres réservés à cette frange de la société. La formation qui se déroule à l'école des enfants déficients mentaux, Moudjahid Ben Nacer Bekhouche,

est axée sur plusieurs modules dont l'orthophonie, la pédagogie spécialisée, la prise en charge des enfants autistes et les techniques d'animation et de loisirs des enfants déficients mentaux, a-t-il fait remarquer. La même source a ajouté qu'une fois la formation terminée, les futurs enseignants seront répartis sur trois centres psychopédagogiques pour enfants handicapés mentaux, dans deux (2) au chef lieu de wilaya et un autre dans la commune de Kais, en plus des écoles pour enfants malvoyants et sourds-muets dans la ville de Khencela. M. Bouzerra a souligné qu'une autre formation de 55 accompagnateurs et auxiliaires de vie sociale est prévue après le parachèvement de celle en cours, afin de mieux garantir la prise en charge de cette catégorie.

AIN DEFLA : 1^{RE} CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'ANGLAIS «Pour une optique de partage de connaissance et d'expertise»



Pour la première fois, l'Association culturelle et scientifique des activités des jeunes de Khemis Miliana, organise la première conférence internationale d'enseignement de la langue anglaise, sous le thème "New Perspectives, New Methodologies" qui aura lieu aujourd'hui et demain à la bibliothèque publique au chef lieu de la wilaya d'Aïn Defla. Effectivement, sous le haut patronage du wali d'Aïn Defla, et en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Aïn Defla, l'association culturelle et scientifique des activités des jeunes organise une première conférence d'anglais aura lieu le 17 et 18 mars, sur l'enseignement des nouvelles techniques de la langue anglaise. Une vingtaine de conférenciers et experts internationaux et algériens dans l'enseignement de la langue anglaise seront au rendez-vous, avec des ateliers qui seront une grande occasion pour les enseignants d'anglais et les jeunes amoureux de cette langue de la wilaya. Cette première conférence internationale verra la tenue de près de 25 ateliers animés par des professeurs de la langue anglaise et des éducateurs, qui se baseront sur l'insertion des nouvelles techniques pour une bonne communication et interaction" selon le vice président de l'association. Cet événement verra notamment la participation de l'américain Mr Jim Long, Professeur d'anglais (Fulbright) école normale supérieure, Bouzareah, Alger, ainsi que l'anglais Dan Kirk et l'anglaise Susan Mc Dowell, des formateurs au British Council. Il y aura aussi la participation de l'experte Rachida Guelzim du Maroc, une spécialiste dans la gestion des classes, ainsi des expert algériens, à l'exemple de Ghizlane Zouita, Djelloul Bourrahla, Yesmine Kellou, Abbou Adda, inspecteur d'anglais à Aïn Defla, Amine Abouchaïd, Yaddaden Noureddine, Zineb Bougrara, Meziani Saïda, Amel Bensaïd, Malika Fedoul, Aït Barra Abderahim et Asma Nemdi. Les organisateurs veulent faire de cet événement, une occasion annuel et importante pour les enseignants de la langue anglaise et les tous les jeunes amoureux de cette langue en Algérie, puisqu'elle rassemblera plusieurs experts dans une optique de partage de connaissance et d'expertise". Plusieurs activités culturelles sont programmées durant cette conférence, entre autres une visite touristique à la manufacture d'armes d'El Emir Abdelakder à Miliana et des animations culturelles avec des pièces théâtrales et de la musique Chaabi.

Salim Ben

TISSEMSILT

La Gendarmerie nationale s'invite dans les écoles à Tissemsilt : Un «permis piéton pour les enfants»

Initiée dans le cadre d'une campagne nationale devant s'étaler jusqu'à 16 avril 2018, une campagne de prévention routière ciblant les écoliers du primaire a été entamée hier par les services de la gendarmerie nationale de Tissemsilt. Les élèves de l'école primaire "El Djazair" de Tissemsilt ont bénéficié, à partir du 13 Mars jusqu'au 16 avril 2018, de séances d'information et de prévention sur la sécurité routière, dans le cadre d'un programme initié par le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tissemsilt, a indiqué le commandant du groupement, lieutenant co-

lonel Nour Allah Hallaoui. Il s'agit des élèves de 4^e année primaire des établissements scolaires primaires de la ville de Tissemsilt et celle des autres communes, a-t-il déclaré, en marge du lancement de cette campagne organisée pour la première fois par ce corps de sécurité dans la wilaya de Tissemsilt ou l'opération a été lancé en janvier 2016 à travers les wilayas d'Alger, d'Oran, de Constantine, de Béchar, d'Ouargla et de Tamanrasset. L'opération lancée à partir de l'école primaire "El Djazair" du chef lieu de wilaya avec la collaboration de la direction de l'Education nationale

vise à "inculquer aux enfants à la culture de la sécurité routière", considérée comme une des solutions du problème des accidents de la route dont les écoliers sont victimes, selon la même source. L'initiative, a-t-il expliqué, vise la sensibilisation des écoliers sur l'adoption d'un comportement conforme aux «exigences de la sécurité routière et le respect de ses règlements», en plus de la vulgarisation des dispositions du code de la route applicable et l'information sur la signalisation de la route dans les milieux urbains et ruraux.

Outre les règles de la circulation pié-

tonne, les initiateurs ont cherché à enseigner aux enfants le sens de la responsabilité individuelle, en mettant en exergue un ensemble de précautions et d'astuces permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité, ont ajouté les commandants Houïchi Aissa et Lamdi Halim. Des dépliants thématiques destinés à informer et à aider cette catégorie d'élèves à traverser en toute sécurité les passages réservés aux piétons ont été distribués par des équipes mobilisées, a-t-il souligné.

A. MEGHIT

HEURT DE PASSANTS À BLIDA: Décès de la 5^e victime (DSP)



La 5^e victime de l'accident survenu mardi et causé par le véhicule utilitaire qui a percuté des passants au niveau de la commune de Bougar (est de Blida), faisant 4 morts et 12 blessés, est décédée jeudi soir, a affirmé à l'APS, le directeur de Santé et de la Population de la wilaya (DSP) de Blida. Selon M. Ahmed Djemai, la victime, un enfant qui était âgée de 10 ans, se trouvait au niveau du service de réanimation au CHU Frantz Fanon où il a rendu l'âme, jeudi soir, succombant à ses blessures localisées au niveau du cerveau.

Six (6) personnes blessées bénéficient actuellement de soins au niveau du CHU Frantz Fanon et de l'hôpital Hassiba Ben Bouali, au moment où cinq (5) autres ont déjà quitté ces établissements après l'amélioration de leur état de santé, a précisé Mohamed Djemai. Le responsable a également fait part d'une opération chirurgicale, programmée dimanche prochain, au profit d'une fillette de 12 ans, à l'hôpital Hassiba Ben Bouali, tandis que l'état de l'enfant de 11 ans, ayant déjà subi une intervention chirurgicale, au niveau du même établissement, est jugé "stable". A noter que les premiers résultats de l'enquête diligentée au sujet de cet accident, survenu à la mi-journée de mardi à la cité Ain El Barda, mitoyenne au Technicium Chahid "El Akhri" et à l'école primaire Chahid "Hamza Mohamed", ont démontré que le chauffeur souffrant de plusieurs maladies chroniques (hypertension artérielle et diabète), "a eu un malaise qui lui a fait perdre le contrôle de son véhicule fauchant sur son passage plusieurs passants", selon le chef de cabinet du wali de Blida, Ait Ahmed Mohamed.

GENDARMERIE NATIONALE DE TISSEMSILT:

8 000 paquets de cigarettes saisies sur la RN 14 Pour défaut de facturation



Les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt continuent leur lutte impitoyable contre la criminalité sous toutes ses formes. Pas moins de 8 000 paquets de cigarettes, de différentes marques, ont été récemment saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale de Tissemsilt. Au cours d'un barrage de contrôle routier au niveau de la RN 14, reliant la commune de Theniet El Had à Tissemsilt, les gendarmes de la sécurité routière de la wilaya ont interpellé une «Renault Kangoo», transportant cette marchandise sans facturation ni autre justification administrative. Dont 2 500 paquets de marque «Marlboro», 2 500 paquets de marque «Rym», 1 000 paquets de marque «Gauloise» et 2 000 paquets de marque «LM», ont été découverts dissimulés à l'arrière de la voiture. La valeur de la marchandise saisie est estimée à 1 447 500 DA. Outre, ledit véhicule, conduit par un mis en cause, transportait illégalement la marchandise des marques nationales et étrangères ont été découverts, qui a été immédiatement interpellé. Aussitôt, une enquête a été ouverte et la marchandise saisie, remise à la direction des Domaines de Tissemsilt.

A. MEGHIT

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER : Saisie de 5kg de cannabis et 28.000 comprimés psychotropes

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi durant le mois de février dernier différentes quantités de drogue dont 5kg de cannabis et plus de 28.000 comprimés psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. Au registre de la lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger font état, dans le bilan du mois de février 2018 de la saisie de 5.418 kg de cannabis et de 28997 comprimés psychotropes ainsi que des quantités de cocaïne et d'héroïne. Quelque 1500 personnes sont impliquées dans ces affaires, précise la même source.

Par ailleurs, 35 mis en cause ont été placés en détention provisoire pour port d'armes prohibées, selon la même source. Les mêmes services ont eu à traiter durant la même période



316 affaires d'atteinte aux biens et 558 autres affaires d'atteinte aux personnes. Concernant les délits et crimes contre la famille et ceux des mœurs, la Sûreté de wilaya d'Alger a traité 30 affaires ainsi que 409 affaires relatives aux crimes contre la chose publique et plus 80 af-

faires relatives aux crimes financiers et économiques, ajoute le communiqué. S'agissant des activités de la police générale, la même source évoque des opérations de contrôle des activités commerciales réglementées et l'exécution de 9 décisions de ferme-

ture émanant des autorités compétentes. En matière de prévention routière, les mêmes services ont enregistré plus de 34.000 infractions routières, 948 retraits de permis de conduire et 59 accidents de la circulation faisant 62 blessés, note le communiqué.

Le communiqué souligne que la plupart des accidents sont dues "en premier lieu, au non respect du code de la route". Les services de la police ont effectué 850 opérations de maintien de l'ordre public, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le communiqué fait état de 74.000 appels reçus via le numéro vert (1548) et le numéro de secours (17), ainsi que 800 appels sur le numéro 104, ajoutant que ces numéros "restent à la disposition des citoyens afin de signaler tout acte touchant à leur sécurité".

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

10 morts et 271 blessés en une semaine dans les zones urbaines

Dix (10) personnes ont trouvé la mort et 271 autres ont été blessées dans 230 accidents de la circulation, survenus durant la période allant du 6 au 12 mars en cours, au niveau des zones urbaines, selon un bilan hebdomadaire publié jeudi par la Direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN). Le bilan relève une "augmentation du nombre des accidents de la route (+14) et du nombre des blessés (-13), tandis que le nombre des décès demeure stable (10 morts), par rapport au bilan de la semaine dernière", a précisé le communiqué. Les accidents de la route sont dus principale-

ment au facteur humain avec plus de 97 %, suivi d'autres facteurs liés à l'état du véhicule et de l'environnement, indique la même source. La DGSN appelle les usagers de la route à la vigilance et au respect du code de la route, sans oublier le contrôle technique périodique du véhicule.

RELIZANE :

2 personnes mortellement fauchées par une voiture sur l'autoroute Est-Ouest

Deux personnes sont mortes jeudi sur l'autoroute Est-Ouest après avoir été fauchées par une voiture de tourisme au niveau de la commune de Oued R'hiou (50 km à l'est de Relizane), a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Selon la même source, l'accident a eu lieu vers 06H15mn au niveau de l'autoroute Est-Ouest en direction d'Alger, non loin de l'échangeur de Oued R'hiou, lorsque le véhicule a

heurté deux personnes qui voulaient traverser la voie, précisant que les deux victimes sont mortes sur le coup. Les dépourvues des deux victimes, âgées respectivement de 26 et 56 ans, ont été évacuées par les éléments de la protection civile à l'Etablissement public hospitalier Ahmed Francis d'Oued R'hiou. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.



TIZI OUZOU:

Décès d'une personne et 5 autres blessés dans le dérapage d'un fourgon de transport de voyageurs

Une personne est morte et cinq autres ont été blessées, jeudi, dans le dérapage d'un fourgon de transport de voyageurs dans la commune de Tirmite (daïra de Draa Ben Khedda) à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué la protection civile dans communiqué.

Cet accident s'est produit vers 8h00, à huit de Megdoul près du village de Zerroud, lorsque le véhicule du transport de voyageurs a dérapé et s'est renversé dans un ravin. La victime décédée dans cet accident est un homme âgé de 44 ans, a-t-on précisé de même source. Les éléments de l'unité

principale et de l'unité de Draa Ben Khedda de la protection civile, sont intervenus pour évacuer les 5 blessés âgés entre 18, et 68 ans vers le Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, où le corps de la victime décédée a été également déposé, a-t-on ajouté dans le même communiqué.

BLIDA:

Suspicion d'une vingtaine de cas de rougeole

Une vingtaine de cas suspectifs de rougeole ont été signalés à Blida, et les concernés se trouvent actuellement sous contrôle médical, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur de la santé de la wilaya, Mohamed Djemai. Le responsable a cité parmi les cas suspectés, celui d'une mère et de sa fille, qui ont développé les symptômes de cette maladie, depuis près

d'une semaine, et qui se "trouvent actuellement en isolation", dans l'attente des résultats de leurs analyses envoyées à l'Institut Pasteur d'Alger, a-t-il informé. "Ces deux malades, issues des familles nomades se trouvant à Beni Tamou, n'ont pas été vaccinées contre la rougeole", a-t-il ajouté. En prévision d'éventuels autres cas similaires, M. Djemai a an-

noncé la mise en place de cellules au niveau des hôpitaux et des cliniques, avec l'équipement de salles spéciales, à leur niveau. Il a, également, signalé un afflux notable de citoyens, au niveau des établissements de santé, pour faire vacciner leurs enfants contre cette maladie, rassurant, à ce propos, quant à la "disponibilité du vaccin en quantités suffisantes".



SÉNÉGAL: Crash d'un hélicoptère militaire, treize personnes recherchées



Un hélicoptère militaire sénégalais avec 20 personnes à bord s'est écrasé mercredi soir dans le sud du Sénégal, a indiqué le porte-parole de l'armée, le colonel Abdou Ndiaye, précisant que sept personnes, blessées, avaient été secourues. L'hélicoptère, qui avait acheminé une dépouille à Zi-

guinchor, en Casamance (sud), est tombé en début de soirée au large de Missirah, dans une zone de mangrove, avec 20 personnes à bord, "dont les quatre membres d'équipage et des civils", a déclaré le colonel Ndiaye. "Les piroguiers dans la zone ont exfiltré sept passagers", a-t-il ajouté, soulignant que "les secours s'organisent" et insistant sur le fait que les 13 autres occupants de l'aéronef étaient recherchés.

Le convoi de dépouilles dans des zones difficiles d'accès "fait partie du service public de l'armée", a expliqué le colonel Ndiaye, sans indication sur la personne concernée.

ÉTATS-UNIS: 139 condamnés injustement ont été innocentés en 2017



La Justice américaine a reconnu l'innocence de 139 personnes injustement condamnées avec, dans 84 de ces dossiers judiciaires, la présence de fautes professionnelles caractérisées de la part de policiers ou de procureurs, selon un rapport publié mercredi.

Dans leur majorité, ces déclarations d'innocence résultent du travail d'organisations qui se consacrent à prouver l'innocence de personnes condamnées ou de procureurs qui ont mis en place des mécanismes permettant de revoir l'intégrité de certaines sentences, explique cette étude réalisée sous l'égide de l'Université de Californie et de l'Université du Michigan. "La principale raison pour laquelle nous voyons davantage de déclarations d'innocence est que (les condamnés) peuvent désormais

demander l'aide d'organisations spécialisées dans l'innocence et de services de procureurs engagés dans la rectification d'erreurs judiciaires", a commenté Barbara O'Brien, professeure de droit de la Michigan State University.

"Il y a 50 ou 100 ans, un accusé innocent emprisonné n'avait personne vers qui se tourner", a-t-elle ajouté. Les experts s'accordent pour dire que les déclarations d'innocence représentent toutefois une très faible part des dizaines de milliers d'erreurs judiciaires aux Etats-Unis. Dans le système pénal américain, l'accusé n'est pas la reine des preuves, ni le fait de plaider coupable, puisque de nombreux condamnés sont innocentés après avoir pourtant publiquement admis leur responsabilité.

L'ONU appelle à remédier la crise de l'eau

Aujourd'hui, 40% de la population mondiale est affectée par la pénurie d'eau et 80% des eaux usées sont rejetées dans l'environnement sans être traitées, note le nouveau rapport du Groupe de haut niveau sur l'eau soumis mercredi au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

"La pénurie d'eau est une question de vie ou de mort", a déclaré M. Guterres à l'occasion de la publication du rapport "Faire en sorte que chaque goutte compte : un programme d'action pour l'eau". Pour le secrétaire général, ce rapport constitue un appel au sursaut pour trouver et mettre en œuvre des solutions à la crise mondiale de l'eau.

Les 12 membres du Groupe ont lancé un véritable cri d'alarme, appelant à mener un changement fondamental pour éviter les conséquences dévastatrices de cette pénurie. Plus de deux milliards de personnes sont obligées de boire de l'eau insalubre et plus de 4,5 milliards ne disposent pas de services d'assainissement sûrs. D'ici 2030, 700 millions de personnes risquent d'être déplacées par une pénurie d'eau. Pour remédier à la crise de l'eau, le Groupe propose notamment de doubler les investissements dans les infrastructures de l'eau au cours des cinq prochaines années et de forger de nouveaux partenariats novateurs et inclusifs qui comprennent aussi bien les municipalités que le secteur agricole. "Qui que vous soyiez, quoi que vous fassiez, où que vous viviez, nous vous exhortons à vous impliquer et à contribuer à relever ce grand défi : l'eau potable et l'assainissement pour tous, et nos ressources en eau gérées durablement", ont déclaré les membres du Groupe dans une lettre ouverte.

Le personnel de l'ONU à Genève sera en grève vendredi, après avoir voté en faveur de ce mouvement à 89,4%, pour protester contre des coupes salariales, a annoncé jeudi un responsable syndical. Un total de 1.163 personnes a participé au vote et 1.040 ont voté en faveur de cette grève, qui survient après un premier arrêt de travail de deux heures organisé le 26 février, a indiqué Ian Richards, responsable du conseil de coordination des syndicats et associations du personnel de l'ONU à Ge-

FLORIDE : 2 morts dans le crash d'un avion de la marine américaine

Deux pilotes ont péri dans le crash d'un avion F-18 de la marine américaine qui s'est écrasé mercredi près de Key West, en Floride, a annoncé la marine.

"Nous sommes tristes d'annoncer que les deux pilotes sont décédés", ont déclaré les forces aériennes de la marine américaine sur les réseaux sociaux, précisant que les familles des victimes avaient été informées du drame.

Les deux pilotes ont pu s'éjecter avant le crash. Ils ont été transférés au Centre médical de Lower Keys à Key West, où leur décès a été déclaré, selon le porte-parole des forces aériennes atlantiques de



la marine, Dave en cours pour déterminer les causes de l'incident. Le F-18 Hornet est un bimoteur supersonique de combat multirôle embarqué à bord de porte-avions et adapté à tout type de conditions climatiques. Il est entré en service dans les années 1980.

RUSSIE: Un avion perd sa cargaison de lingots de "métal précieux" au décollage



Un avion transportant une cargaison de lingots de "métal précieux" en Sibérie a déversé plus de trois tonnes de sa charge sur la piste de l'aéroport suite à un problème au décollage, ont indiqué jeudi les autorités locales.

L'appareil de transport An-12 de la compagnie Nimbus était en train de décoller depuis une piste de l'aéroport de Iakoutsk, lorsqu'une des trappes de l'avion a été arrachée et une partie de sa cargaison s'est déversée au sol, a annoncé le Comité d'enquête sur Telegram. Des photographies diffusées par les autorités montrent des dizaines de lingots de métal précieux, les annonces ne précisant pas s'il s'agit d'or ou d'argent, étalés sur la piste enneigée de l'aéroport et des policiers inspectant le trou béant dans l'appareil.

"Pour l'instant, nous avons retrouvé 172 lingots d'un poids total d'environ 3,4 tonnes" pour une cargaison totale dépassant les 9 tonnes, a indiqué la branche locale du mi-

SOCIAL - ONU Le personnel de l'ONU à Genève en grève

Le résultat de ce vote, en faveur de la grève à une écrasante majorité, montre combien les personnels de l'ONU ont perdu confiance dans la manière dont leurs conditions de travail, que ce soit à Genève ou sur le terrain, sont définies par leur employeur", a estimé ce responsable. Le taux de participation à la grève sur un personnel comptant environ 9.500 employés à Genève est encore incertain, mais le mouvement va perturber le fonctionnement de l'institution. Le Conseil des droits de

l'homme de l'ONU qui tient actuellement sa session annuelle va par exemple interrompre ses travaux pour la journée, a affirmé Rolando Gomez, porte-parole du Conseil. L'arrêt de travail de deux heures du 26 février avait contraint le Conseil à retarder des discussions et avait perturbé le fonctionnement de la Conférence sur le désarmement. Selon M. Richards, il pourra y avoir d'autres grèves dans les jours à venir si l'il n'y a pas de réexamen des réductions salariales envisagées. En février, le per-

sonnel a reçu des fiches de paie incluant une première réduction de 3,5%, qui doit être suivie en juin d'une autre de 5%, selon le responsable syndical. Les employés de l'ONU sont considérés comme les fonctionnaires les mieux payés au monde, mais les coupes salariales risquent d'être durement ressenties à Genève, où le coût de la vie est élevé, soulignent les syndicats. Selon eux, d'autres réductions salariales ont été décrétées récemment à Bangkok (-10%) et à Tokyo (-25%).

LIBYE:

Tripoli sévit contre les passeurs et les traquants d'êtres humains

Le gouvernement d'Union national en Libye (GNA) sévit contre les réseaux d'immigration clandestine en vue de l'éradication de ce phénomène, qualifié de "conséquence directe" de la crise libyenne, surtout que le fléau a pris une tournure dramatique aggravée par la traite humaine menée par les réseaux de crime organisé.

Des mandats d'arrêt ont été émis contre plus de 200 trafiquants libyens et étrangers impliqués dans un vaste réseau d'immigration clandestine vers les côtes européennes, a annoncé mercredi le bureau du procureur général libyen. "Nous avons 205 mandats d'arrêt contre des personnes (impliquées dans) l'organisation d'opérations d'immigration, la traite d'êtres humains, (des cas de) torture, de meurtre et de viol", a déclaré le chef du bureau.

des investigations au bureau du procureur général Al-Seddiq al-Sour, "Des membres des services de sécurité, des responsables de camps de détention de migrants ainsi que des fonctionnaires d'ambassades de pays africains en Libye sont impliqués dans le trafic de l'immigration clandestine", a-t-il ajouté. M. al-Sour a indiqué que les investigations sur les réseaux de passeurs avaient été menées en coordination avec le parquet italien. Rome et Tripoli avaient convenu en décembre de former une "cellule conjointe" pour lutter contre les passeurs et les traquants d'êtres humains, en impliquant les renseignements, les deux garde-côtes et la justice des deux pays. Des connections entre le phénomène de l'immigration clandestine avec toutes ses ramifications et l'activité terroriste ont été établies par les enquêteurs des deux pays. M. al-Sour a ajouté, dans ce sens que les investigations de son bureau avaient permis d'établir un lien direct entre passeurs de migrants et éléments du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech). Ces derniers profitent du réseau des trafiquants pour passer d'un pays à l'autre, trouver refuge ou se soigner, a-t-il précisé ce qui aggrave la situation encore d'avantage et qui donne à ce phénomène un caractère plus pernicieux. Le responsable libyen a indiqué que l'enquête sur le documentaire de la chaîne américaine CNN qui avait montré un "marché d'esclaves" en Libye était toujours en cours. Dans le sillage de la lutte, cent dix-neuf (119) migrants clandestins ont été sauvés mardi par les garde-côtes libyens lors de deux opérations menées



au large des côtes occidentales de la Libye, alors qu'au cours d'une première opération, menée au large d'Abou Kamach, près de la Tunisie, 98 personnes qui se trouvaient sur un bateau pneumatique en panne et sur le point de couler, ont été secourues.

La deuxième opération, qui a eu lieu au large de Sabratha (à 75 km à l'ouest de Tripoli), a permis de sauver 21 migrants clandestins, dont des Bangladais et des Egyptiens. En tout, depuis le début du mois de mars, les garde-côtes libyens ont sauvé plus de 600 migrants clandestins, selon le Service de lutte contre l'immigration illégale. La Libye est devenue le point de départ privilégié de ceux qui cherchent à se rendre en Europe en traversant la Méditerranée, profitant de l'instabilité qui frappe le pays.

4.000 à 5.000 migrants encore dans les camps en Libye

Plus de 16.000 migrants africains volontaires, qui se trouvaient dans des camps en Libye, ont été rapatriés vers leurs pays d'origine en janvier et février, a annoncé mardi la responsable de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, devant les députés européens réunis en session plénière à Strasbourg.

Selon Mme Mogherini, il reste encore 4.000 à 5.000 personnes dans ces camps libyens. En collaboration avec les Nations unies et l'Union africaine (UA), "je crois que nous pouvons vider complètement (les camps) d'ici à deux ou trois mois maximum", a-t-elle avancé. Fin novembre, un groupe de travail avait été créé lors d'un sommet UE-UA à Abidjan en réponse à la situation critique rencontrée par les migrants bloqués en Libye, venus d'Afrique et du

Moyen-Orient, et qui tentent à terme de rejoindre l'Europe en traversant à leurs risques et périls la Méditerranée. Il est composé de l'UE, de l'UA, de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés.

Le soutien apporté par l'Union européenne (UE) à la gestion des flux migratoires mixtes en Libye a donné des résultats "significatifs", a affirmé lundi la Commission européenne qui a précisé qu'à l'heure actuelle, l'UE a déjà engagé, par l'intermédiaire du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, 237 millions d'euros dans différents programmes.

L'UE a annoncé également un nouveau programme d'un montant de 50 millions d'euros au profit des villes libyennes pour renforcer l'accès des migrants et des Libyens aux services sociaux et de base. Ce programme qui s'étendra à 24 villes libyennes, particulièrement celles situées le long des principales routes migratoires, sera mis en œuvre par la coopération italienne, le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

L'UE a réaffirmé, par ailleurs, son engagement à continuer de collaborer étroitement avec le représentant spécial des Nations unies pour la Libye pour apporter une solution durable à la crise et rétablir la paix et la stabilité dans le pays. Sur le plan sécuritaire la situation d'instabilité persiste toujours en Libye ou des attentats sont commis quotidiennement, alors que le Conseil présidentiel du gouvernement d'Union national poursuit ses efforts pour la sécurisation de maximum de territoire et prendre en charge les besoins vitaux des populations.

FRANCE:

Des milliers de retraités manifestent contre la baisse de leurs revenus

Des milliers de retraités ont défilé jeudi à Paris et ailleurs en France pour dénoncer la baisse de leurs revenus suite à une réforme du président Emmanuel Macron. La manifestation à Paris a réuni 7.200 personnes selon la police et 30.000 selon les syndicats. Au total, entre 11.000 et 15.000 retraités, selon un décompte de l'AFP, ont manifesté partout

en France. La hausse pour 60% de retraités de 1,7 point de Contribution sociale généralisée (CSG), un impôt destiné à participer au financement de la protection sociale en France était à l'origine de cette protestation. Cette mesure est entrée en vigueur après plusieurs années de réformes pour le pouvoir d'achat des retraités.



USA:

2 femmes arrêtées pour vol et actes racistes dans une mosquée

Deux femmes ont été arrêtées en Arizona pour être entrées par effraction dans une mosquée et s'être filmées en train de tenir des propos racistes, accompagnées de trois enfants.

Tahnee Gonzales et Elizabeth Dauenhauer ont été arrêtées jeudi par la police de Tempe en banlieue de Phoenix (sud-ouest des Etats-Unis), pour "cambrilage". Une enquête a révélé qu'elles étaient entrées sur la propriété du Centre islamique de Tempe et avaient subtilisé plusieurs objets, a indiqué un porte-parole de la municipalité, Ronald Elcock.

Un chef d'accusation de crime haineux sera également considéré, précise-t-il dans une déclaration écrite. Les deux femmes, placées en détention à la prison municipale de Tempe, ont posté plusieurs vidéos sur leurs pages Facebook où elles se filment accompagnées d'enfants en train d'entrer dans le jardin du centre islamique, tenant des propos insultants sur les musulmans et encourageant leurs enfants à les répéter.

Ahmad Al-Akoum, directeur des relations inter-religieuses du centre et l'un de ses imams,



a expliqué à la presse que ce cambriolage avait eu lieu le dimanche 4 mars au matin, quand personne d'autre ne se trouvait sur place. C'est un journaliste local ayant vu les vidéos qui a averti la mosquée, dont les dirigeants ont alors consulté leurs propres enregistrements de caméras de surveillance, où ils ont vu les deux femmes en train de voler des corans, des tracts et de déchirer des documents sur un panneau d'affichage. Les responsables de la mosquée ont ensuite prévenu la police et fait une déposition: "elles apprennent la haine à leurs enfants, c'est très perturbant", a dit M. Al-Akoum cité par l'AFP. Selon lui, Mmes Gonzales et Dauenhauer se revendiquent d'un mouvement prônant

la suprématie blanche sur leurs pages Facebook. L'imam affirme que sa mosquée et les autres des environs de Phoenix font régulièrement l'objet de harcèlements racistes "depuis longtemps, presque depuis 2001" et les attentats du 11 septembre.

Il raconte que "presque tous les vendredis il y a des gens devant la mosquée qui "déchirent des corans", profèrent des insultes, certains paradant avec des armes. M. Al-Akoum parle d'une envolée des actes de harcèlement subis par les fidèles de sa mosquée: "ces deux femmes font partie de ceux qui à présent se sentent désinhibés, ont l'impression qu'ils n'ont plus à se retenir" d'actes ou de propos racistes.

ESPACE

La Russie lancera trois nouveaux modules de l'ISS d'ici 2021, annonce Roscosmos

Roscosmos, l'entreprise d'Etat pour les activités spatiales de Russie, prévoit de rendre la section russe de la Station spatiale internationale (ISS) autonome d'ici à 2021, en y ajoutant notamment trois nouveaux modules, a déclaré jeudi Igor Komarov, PDG de Roscosmos.

"Nous nous sommes fixés pour objectif d'être capables de nous isoler et de travailler de manière indépendante dans la section russe de la station d'ici à 2021, c'est-à-dire plusieurs années avant la fin de la période de coopération venue pour l'ISS", a-t-il affirmé lors d'un forum d'affaires à Moscou.

"A cette fin, nous devons construire et lancer de nouveaux modules. J'espère que nous pourrons lancer trois modules dans les trois prochaines années, afin d'assurer l'autonomie de la section russe en termes d'éner-



gie, de moteurs, de communications et d'infrastructures", a-t-il ajouté. M. Komarov a par ailleurs souligné qu'il estimait que la coopération internationale restait la meilleure voie en termes d'efficacité de l'ISS.

PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE CHEZ LES JEUNES : LA FAUTE AUX RÉSEAUX SOCIAUX ?

Trop utiliser les réseaux sociaux serait lié à une mauvaise santé mentale chez les jeunes, selon une nouvelle étude canadienne.

Les adolescents qui passent trop de temps sur les réseaux sociaux sont plus exposés au risque de maladies mentales, suggèrent les chercheurs d'Ottawa au Canada. Leurs résultats, publiés dans le Ottawa Public Health study, montrent que les jeunes qui passent plus de 2 heures par jours sur les sites tel que Facebook, Instagram et Twitter sont plus susceptibles d'être en mauvaise santé mentale, d'éprouver plus d'idées suicidaires et d'avoir plus de besoin de soutien psychologique.

Les chercheurs ont examiné les réponses de 753 étudiants canadiens à un sondage réalisé en 2013 sur la santé et les drogues, l'Ontario Student Drug Use and Health Survey. Il s'agit de la première étude réalisée sur l'impact des réseaux sociaux sur les étudiants du collège et du lycée.



Cependant, l'enquête ne montre pas de lien de causalité entre les réseaux sociaux et la santé mentale : des troubles psychologiques pourraient être dus à l'abus des réseaux sociaux, ou l'inverse. Les chercheurs expliquent au site Metro News qu'il faut en apprendre davantage sur cette relation entre les deux phénomènes pour savoir comment l'un exerce une influence sur l'autre. Ils ajoutent que les jeunes qui se sentent seuls pourraient avoir recours aux réseaux sociaux comme un mécanisme de défense.

« Il faut que les organisations de santé publiques et les fournisseurs de services soient plus présents sur les réseaux sociaux et qu'ils offrent plus de soutien pour les adolescents qui en ont besoin », conclut l'auteur principal de l'étude, le Dr Hugues Sampasa-Kanyinga.

DÉPRESSION DE L'ADO : COMMENT LA REPÉRER ?

Près de 8 % des adolescents entre 12 et 18 ans souffriraient d'une dépression. Or, à ce jeune âge, les symptômes passent souvent inaperçus. La Haute autorité de santé entend avertir les médecins généralistes à ce sujet.

Recueillir la confiance d'un adolescent en souffrance est difficile, car il n'accorde pas spontanément sa confiance. On prête de 8 % des jeunes entre 12 et 18 ans souffriraient d'une dépression. C'est pourquoi, pour la première fois, la Haute autorité de santé (HAS) publie des recommandations pour que les médecins généralistes puissent établir le bon diagnostic. « Nous voulons aider ces médecins de premier recours à repérer la souffrance dépressive de l'adolescent, diagnostiquer et évaluer l'intensité

de la manifestation dépressive, repérer une crise suicidaire, instaurer une prise en charge adaptée et l'orienter vers des soins spécialisés si nécessaire », explique l'autorité de santé.

L'une des premières étapes du dépistage de la dépression est de ne pas la confondre avec la déprime vécue par une majorité de jeunes durant l'adolescence. « La déprime est un état normal et transitoire dans lequel l'adolescent présente une série de symptômes comme la morosité ou l'instabilité émotionnelle. Mais cet état ne retentit pas significativement sur le fonctionnement quotidien, relationnel ou scolaire de l'adolescent, même s'il doit quand même être surveillé car il constitue un facteur de risque vers une véritable dépression. En re-

verse, la dépression (ou épisode dépressif caractérisé) se traduit par des symptômes néanmoins dépressifs : troubles de l'humeur, du cours de la pensée, troubles physiques et instinctuels, cognitions négatives et idées suicidaires. Ces symptômes s'inscrivent dans la durée et entraînent une souffrance cliniquement significative et un retentissement sur le quotidien de l'adolescent », insiste la HAS.

Établir le bon diagnostic

A court terme, l'objectif de la prise en charge de la dépression est de gérer la crise suicidaire et de protéger l'adolescent. A long terme, il faut l'aider à dépasser ses vulnérabilités et à retrouver une estime de soi. « Pour établir le diagnostic de dépression,

les symptômes doivent durer au moins 15 jours et être à au moins un nombre de cinq, comprenant un des deux symptômes cardinaux : humeur dépressive (ou irritabilité) ou perte d'intérêt (ou de plaisir). Le médecin évaluera l'intensité de la dépression (légère, modérée ou sévère) et ses caractéristiques symptomatiques (mélancolique, anxiété, anxiété, mélancolie, psychotique) », explique la Haute autorité de santé qui recommande de diriger l'ado en souffrance d'abord vers une thérapie avant d'éventuellement songer à lui prescrire des médicaments. « Si après 4 à 8 semaines de psychothérapie, les symptômes persistent, la prise en charge médicamenteuse pourra être envisagée. Mais uniquement en association avec une psychothérapie ».

LES ENFANTS QUI MANGENT MAL SONT PLUS SUJETS À LA DÉPRESSION À L'ÂGE ADULTE

Les enfants qui sont sélectifs avec leur nourriture sont plus exposés au risque de dépression, selon une nouvelle étude américaine.

Les enfants difficiles à la table pourraient être plus exposés aux maladies mentales plus tard dans la vie. Une nouvelle étude américaine, réalisée par les chercheurs du Duke Centre for Eating Disorders aux Etats-Unis, vient de montrer qu'il y a un lien entre les troubles alimentaires de l'enfance et le développement des troubles mentaux tels que la dépression et l'anxiété.

L'étude, publiée dans le journal Pediatrics, a été réalisée sur 3000 enfants âgés de 2 à 6 ans. Environ 20 % des enfants suivis par l'étude étaient classés « sélectifs » avec leur nourriture par leurs parents. 18 % des enfants étaient qualifiés de « légèrement sélectifs » et environ 3 % étaient partie du groupe classé « sévèrement sélectif ». Il a été observé que les niveaux de dépression et d'anxiété étaient deux fois plus élevés

chez ceux qui avaient une alimentation très sélective.

Il n'y a pas que seulement des enfants qui refusent de manger leurs légumes mais de ceux qui font une sélection si sévère dans leur alimentation que ce comportement réajusté sur leur vie ainsi que celle de leurs parents. « [L'alimentation sélective] peut avoir un impact sur la santé de l'enfant, sur sa croissance, et sur sa vie sociale. Les enfants pourraient même penser que personne ne les écoute et les parent. En revanche, se sentent souvent coupables », explique l'auteur principal de l'étude, la Dr Nancy Zucker.

Mais les difficultés alimentaires peuvent aussi être dues à d'autres raisons, telle qu'une plus forte sensibilité au goût et à la consistance des aliments. La Dr Nancy Zucker mentionne aussi « les conflits familiaux qui se déroulent autour de la table » et « les mères qui souffrent plus de l'anxiété » comme autre facteur qui pourraient provoquer ces



comportements alimentaires chez les enfants.

« Il faut commencer à développer des façons pour aider les parents et les médecins à discerner quand l'alimentation devient un vrai problème et quand il faut intervenir », conclut La Dr Nancy Zucker.

Comment le stress peut donner mal au ventre

Souvent on n'arrive pas à identifier les aliments qui provoquent nos irritations intestinales. La recherche récente suggère qu'en fait, le stress joue un rôle important en provoquant les maux de ventre.

Les papillons dans le ventre quand on est anxiieux, la nausée provoquée par le stress : autant de facteurs dont notre cerveau influence notre estomac. La Dr Hélène Savignac, chef de recherche sur le cerveau au Clasado Research Services au Royaume-Uni, a publié de nombreuses études sur le lien entre le stress et les probiotiques. Elle explique au journal britannique le Daily Mail comment le stress pourrait influencer la santé de nos intestins. « Il semblerait que les bactéries présentes dans l'intestin jouent un rôle important [en influençant le cerveau] : elles sont capables de communiquer avec le système nerveux central, notamment à travers les voies neuronales, endocrinianes (hormoniales) et immunitaires. »

Les bactéries dans l'intestin envoient des signaux au cerveau qui influencent le sommeil, le stress, l'humeur et la mémoire. Mais le cerveau émet aussi les signaux à destination de l'intestin. Cette relation s'appelle l'axe intestin-cerveau.

Bien que certaines bactéries aident à la digestion, d'autres sont liées à la santé du corps. On a trouvé même des liens entre des bactéries présentes dans l'intestin et l'artrite ou la sclérose en plaques.

Les études montrent qu'en influençant les bactéries dans l'intestin, on pourrait même réduire notre niveau de stress et lutter contre la dépression. Une autre étude publiée cette semaine vient de suggérer que c'est dans les bactéries de l'intestin qu'on trouverait les origines de la dépression.

Les effets de nos émotions sur nos intestins sont évidents. Selon les experts, il faut trouver donc l'équilibre émotionnel pour mieux gérer l'intestin pour éviter les dépressions qui dérangent alors sur le bien-être intestinal.

Que faire quand on souffre de syndrome de l'intestin irritable ? Mieux que les changements de régime et les probiotiques, les experts privilègient un changement de mode de vie. Le yoga, par exemple, serait une bonne façon d'encourager une bonne digestion et d'aider aussi à se relaxer. La Dr Hélène Savignac, prône par exemple de l'exercice, la méditation et un bon sommeil pour réduire le stress et, par conséquent, encourager une bonne santé intestinale.

UN TEST D'URINE POURRAIT ÊTRE EFFICACE POUR DÉTECTOR LE CANCER DU PANCRÉAS

Un test d'urine pourrait être efficace pour détecter le cancer du pancréas, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Clinical Research.

Le cancer du pancréas pourrait détecter grâce à la présence de 3 protéines dans l'urine. Un test efficace à 90 % et à un stade précoce de la maladie. Une découverte essentielle car aujourd'hui il n'existe aucun moyen de dépister de manière prématée cette maladie.

Les chercheurs du Barts Cancer Institute, de l'Université Queen Mary (Royaume-Uni), ont analysé des échantillons d'urine provenant de 488 personnes, dont 192 déjà diagnostiquées d'un cancer du pancréas, 92 atteintes de pancréatite et 87 en bonne santé.

Les conclusions de l'étude révèlent que les malades atteints d'un cancer du pancréas avaient des teneurs nettement plus élevées de chacune de trois protéines appelées LIVEL, REGIA et TFF1, que les personnes en bonne santé.

Les scientifiques ont aussi observé que les patients touchés par une pancréatite chronique affichaient un taux élevé (moins que celles qui avaient un cancer)

de ces 3 protéines.

« Cette découverte pourrait ouvrir la voie à un dépistage non-invasif et peu coûteux de personnes considérées à haut risque de développer ce cancer très agressif, dont les symptômes se manifestent le plus souvent quand il est déjà très avancé et qu'une intervention chirurgicale n'est plus utile », expliquent les auteurs à l'AFP. En effet, avec peu de symptômes spécifiques, le cancer du pancréas s'est déjà généralisé chez plus de 80 % des malades au moment du diagnostic. Le cancer du pancréas est un des cancers les plus foudroyants. Plus de trois quarts des patients décèdent au cours de l'année qui suit le diagnostic, et à peine 2 % sont encore en vie après 5 ans.

Si les résultats de cette étude sont encourageants, les chercheurs vont réaliser d'autres tests d'urine provenant de sujets jugés à haut risque de manière à confirmer les conclusions de leur recherche.



A MARSEILLE, ON ÉTUDE LES CORAUX POUR LUTTER CONTRE LE CANCER

Outre son activité ornementale destinée à combler les aquariophiles, la ferme Coral Biome basée à Marseille s'intéresse désormais au domaine pharmaceutique. Convaincu du potentiel de lutte des coraux contre le cancer, la start-up a d'ores et déjà déposé un brevet ciblant un poison aux propriétés anticancéreuses.

Lancée en 2011, la start-up de biotechnologie Coral Biome est une ferme aquatique qui cultive des coraux à Marseille. Créeée par Frédéric Gault, Ingénieur en aquaculture et par Yvan Perez, maître de conférences en biologie de l'évolution, cette ferme aqua-

tique avait jusqu'alors pour unique but la culture et la vente de coraux aux aquariophiles, pour éviter le prélevement en mer du corail.

Mais désormais, la start-up a décidé de se pencher sur le potentiel pharmaceutique des coraux, dont les molécules prometteuses peuvent aider à lutter contre certaines maladies, dont le sida et le cancer.

« Notre activité dans l'ornement, c'est ce qui valide le sourcing », c'est-à-dire la capacité à produire suffisamment de molécules pour mener à bien des essais cliniques ou précliniques, explique ainsi Yvan Perez au

micro de l'AFP. A terme, Coral Biome souhaite faire disparaître la vente aux aquariophiles au profit de la recherche. Et pour cause : les coraux et les micro-organismes qu'ils abritent possèdent de nombreuses molécules non explorées qui pourraient permettre de guérir nos maladies les plus meurtrières. Selon Frédéric Gault, le potentiel des coraux est « supérieur, en termes de chimie médicinale, à [celui] de la forêt amazonienne. » Ainsi, des molécules d'origines coralliniennes sont actuellement testées comme antirétroviraux contre le VIH, le virus du sida, ou comme antibactériens.

UN PATIENT INFECTÉ PAR UNE SUPERBACTÉRIE MIS EN ISOLEMENT

Un malade en provenance du Vietnam a rapporté une superbactéries résistante à tous les antibiotiques. Hospitalisé en réanimation à Reims (Marne), il a dû être transféré en médecine interne à l'hôpital de Châlons-en-Champagne.

L'hôpital de Châlons doit gérer un état de crise. Il est confronté à une superbactéries. Le malade porteur de la bactérie NDM-1 a été diagnostiqué à l'hôpital de Reims à la mi-juillet alors qu'il était intégré au service de réanimation. Cet établissement

a alors informé l'hôpital de Châlons-en-Champagne où le patient était déjà suivi en médecine interne. La « superbactéries NDM-1 (New Delhi metallo-beta-lactamase-1) porteuse d'un gène de résistance qui s'est diffusé à des espèces de bactéries pathogènes, responsables de la dysenterie, mais aussi du choléra. Résistante à tous les antibiotiques, elle est considérée comme extrêmement dangereuse par les experts et est suivie depuis 2009 par les professionnels de

santé. « Cette bactérie est arrivée à Châlons par importation. Le patient était hospitalisé au Vietnam et en revenait. De plus, il s'est rendu régulièrement dans des cliniques qui n'étaient pas de l'hôpital », précise au journal l'Union, le responsable du service hygiène de l'hôpital de Châlons, Vincent Stoeckel.

L'hôpital de Châlons a contacté les 200 personnes qui ont été en contact avec le malade porteur, pour qu'elles se fassent dépister par une simple ana-

lyse de selles. Cette mesure de précaution a été mise en place pour éviter une possible propagation. « A ce jour, l'ensemble des dépistages réalisés chez les personnes en contact avec l'établissement n'a pas retrouvé la présence de cette bactérie », a indiqué la direction de l'hôpital de Châlons dans un communiqué. « Le risque d'être porteur pour les patients contacts est faible. Le fait de faire un porteur n'a pas de conséquence sur l'état de santé des patients », a précisé l'hôpital.

GUINÉE

Fin de la grève des enseignants, deux tués dans une manifestation de l'opposition

Deux jeunes hommes ont perdu la vie mercredi à Conakry lors de nouvelles manifestations de l'opposition en Guinée, où s'est achevée une grève des enseignants de plus d'un mois, après un accord avec le gouvernement.

Des partisans de l'opposition, qui conteste les résultats des élections locales du 4 février, officiellement remportées par le parti du président Alpha Condé, ont manifesté mercredi dans la capitale et en province, notamment dans le centre et l'ouest du pays. Un jeune identifié comme Mamadou Baïlo Diallo, 22 ans, a été tué par balles dans la même grande banlieue de Conakry où un autre avait péri en milieu de journée, a brièvement annoncé la télévision nationale dans son édition du soir. Boubacar Diallo, 25 ans, avait été tué dans le même quartier, selon le directeur de la polyclinique de Dixinn, le Dr Abdoulaye Barry.

"J'ai reçu le corps d'un jeune blessé par balles", dans le quartier de Wanidara, selon sa famille, a précisé le médecin.

"Il est arrivé ici déjà mort, il est décédé en cours de route", a-t-il ajouté. Malgré ces tensions politiques persistantes, le front social a connu une accalmie avec la conclusion dans la nuit de mardi à mercredi d'un accord mettant fin à la grève des enseignants qui avait donné lieu à des manifestations. "La grève est suspendue", a déclaré le leader des grévistes, le secrétaire général du Syndicat libre des enseignants et chercheurs de Guinée (SLECG), Aboubacar Soumah, se félicitant d'avoir obtenu gain de cause sur "quatre revendications" essentielles.

Selon le texte de l'accord lu par l'inspecteur général du Travail, Alya Camara, les enseignants obtiennent l'application d'une augmentation des salaires de 40% décidée en 2017.

Après une hausse de 10% payée en février, les 30% restants seront effectifs fin mars, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018, selon le texte.

En outre, les parties ont décidé d'ouvrir des négociations du 2 au 25 mai "sur un salaire de base de tous les enseignants de huit millions de francs guinéens (717 euros).

Par ailleurs, "nul ne sera sanctionné pour fait de grève", tandis que M. Soumah, en dissidence du SLECG, a personnellement obtenu la "levée de la suspension" de son salaire et le paiement de ses arriérés. "Chacun d'entre nous a mis l'intérêt de la Guinée au-dessus de tout, à travers les enfants qui devront retourner à l'école. Ça a été dur, très dur, mais finalement, nous y sommes arrivés", s'est réjoui le médiateur de la République, l'ancien Premier ministre Mohamed Saïd Fofana.

SOUDAN

ONU : Le processus politique au Darfour reste dans une impasse

Le processus politique reste au point mort au Darfour du Soudan, a déploré mercredi le chef de l'Opération hybride de l'Union africaine et des Nations unies au Darfour (MINUAD), Jeremiah Mamabolo. S'exprimant devant le Conseil de sécurité par visioconférence depuis El-Fasher, le représentant spécial conjoint a indiqué que l'impasse politique au Darfour est surtout imputable au cadre dans lequel les négociations doivent se tenir. D'où ses efforts pour presser certains des groupes armés d'accepter les négociations sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour adopté en 2011.

"La situation dans la province n'est pas celle qui prévalait en 2003 lors de la création de la Mission", a fait valoir M. Mamabolo, pour qui, "à l'exception de quelques affrontements entre les forces gouvernementales et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, il y a une absence générale de guerre au Darfour".

Le chef de la MINUAD a par ailleurs fait état de quelques affrontements communautaires, quoiqu'en nombre plus réduit, et d'instabilité dans certains camps de personnes déplacées.

Tout en saluant l'amélioration des conditions de sécurité, Jeremiah Mamabolo s'est inquiété du manque de mesures prises pour s'attaquer aux causes profondes du conflit et aux répercussions qu'elles impliquent.

SAHARA OCCIDENTAL

L'eurodéputé Syed Kamall interpelle Mogherini sur le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé

Le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, notamment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, préoccupe l'eurodéputé britannique Syed Kamall qui a exhorté jeudi la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini à apporter un éclairage sur ces aspects.

Dans une question écrite adressée à la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, le député européen a invité Mogherini à expliquer comment l'UE surveille-t-elle le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental dans la mesure où la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) est dépourvue d'un tel mandat.

Dans le cas contraire, cet eurodéputé, co-président du groupe "Conservateurs et réformistes européens (CRE)", troisième force politique au Parlement européen, a appelé la chef de la diplomatie européenne à indiquer les institutions, marocaines ou autres, sur lesquelles s'appuie-t-elle pour surveiller le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé.

Citant des rapports de l'ONU et d'ONG de défense des droits de l'Homme, l'eurodéputé britannique a affirmé que ces organisations "donnent une image négative" de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés par le Maroc, "notamment en ce qui concerne l'autodétermination".

Rappelant que des négociations sont, actuellement, en cours entre l'UE et le Maroc pour la conclusion d'un accord additionnel à leur accord d'association afin de poursuivre les échanges commerciaux avec le Sahara occidental, le député européen a souligné que la Cour européenne de justice (CJUE) a conclu que ce territoire est "séparé" et distinct du Maroc.

Le 21 décembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)



a rendu un jugement établissant clairement que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquaient pas au territoire du Sahara occidental.

Dans son arrêt, la CJUE soulignait que si l'accord devait s'y appliquer, il faudrait un consentement préalable du peuple sahraoui, c'est-à-dire du Front Polisario, reconnu par l'ONU comme le représentant du peuple du Sahara occidental depuis 1979.

Quelques mois plus tard, le Conseil de l'UE accorde à la Commission un mandat pour renégocier l'accord de commerce avec le Maroc pour se conformer à l'arrêt de la CJUE.

L'eurodéputé Syed Kamall s'est demandé, dans ce contexte, comment les pourparlers UE-Maroc pour inclure le Sahara occidental dans leurs échanges commerciaux peuvent être compatibles avec le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Il a rappelé, à ce titre, que l'avocat général de la CJUE a estimé, dernièrement, qu'en concluant l'accord de pêche avec le Maroc, "l'Union a violé son obligation de respecter le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination" dans la mesure où la majorité de l'exploitation prévue par l'accord de pêche UE-Maroc vise presque exclusivement les eaux adjaçentes au Sahara occidental.

Dans son arrêt rendu le 27 février dernier, la CJUE a conclu que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et aux eaux territoriales sahraouies, soutenant que l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination.

SOMALIE

Les forces somaliennes tuent sept éléments du groupe Al-Shebab dans le sud du pays

Sept éléments du groupe terroriste Al-Shebab ont été tués mercredi par les forces somaliennes dans la ville côtière de Kismaayo, au sud de la Somalie.

Le commandant militaire somalien de Kismaayo, Mukhtar Abdi, a dit aux journalistes que les forces avaient organisé une embuscade contre les terroristes à la suite d'une dénonciation, dans la région de Wirkoy.

"Nous avions obtenu des informations selon lesquelles ils prévoyaient de nous attaquer dans la région de Wirkoy.

Nous les avons approchés rapidement et nous avons tué sept terroristes du groupe Al-Shebab." Le commandant a ajouté qu'un soldat a été blessé lors de l'accrochage, qui a été de courte durée. Les forces de sécurité ont continué à lancer des offensives contre les terroristes dans le sud du pays. Le port de Kismaayo, qui était une importante source de revenus pour le groupe Al-Shebab, a été repris par les forces kényanes en 2012, ce qui a fait fuir les terroristes vers les villes voisines.

ÉGYPTE

La police égyptienne a arrêté plus de 19 000 terroristes en 4 ans

La police égyptienne a procédé à l'arrestation de 19 108 terroristes au cours des quatre dernières années, a révélé mercredi un documentaire du ministère égyptien de l'Intérieur.

La police a également détruit 992 cachettes de terroristes, et saisi de grandes quantités d'armes, de munitions et d'explosifs au cours de ces quatre dernières années.

Le documentaire, projeté pendant une visite du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi au ministère, explique également que la police a démantelé un certain nombre d'organisations et d'institutions économiques pro-terroristes, ce qui a permis au nombre annuel d'attentats de passer de 481 en



2014 à 22 en 2017. M. Sissi a effectué cette visite en compagnie de plusieurs

hauts responsables égyptiens, dont le Premier ministre et les ministres de l'Intérieur et de la Défense.

L'armée égyptienne collabore actuellement avec la police dans le cadre d'une campagne antiterroriste de grande envergure, intitulée "Sinaï 2018". Cette offensive a permis de tuer au moins 121 terroristes et d'en arrêter des milliers d'autres depuis son lancement le 9 février.

Le moins 18 soldats ont été tués et 22 autres blessés dans les opérations.

L'Egypte est confrontée à une vagues d'attaques terroristes qui ont tué des centaines de policiers et de soldats depuis 2013.

APS

CRISE DIPLOMATIQUE RUSSO-BRITANNIQUE

Londres accuse, Moscou s'indigne

Les relations diplomatiques russo-britanniques se sont manifestement tendues depuis que Londres a annoncé mercredi l'expulsion de 23 diplomates et le gel des contacts bilatéraux avec la Russie qu'elle accuse d'implication dans une affaire d'«empoisonnement» d'un ancien agent du renseignement russe au Royaume-Uni, suscitant la réprobation du Kremlin jeudi et l'indignation de la presse russe.

«La position de la partie britannique nous semble absolument irresponsable», a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, ajoutant que les mesures de riposte «ne se feront naturellement pas attendre».

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a lui assuré que Moscou expulserait «obligatoirement» des diplomates britanniques, mais que la teneur de la réponse russe serait d'abord communiquée à Londres avant d'être rendue publique.

La Première ministre britannique, Theresa May, n'a pas mâché ses mots quand elle s'est présentée la veille devant le parlement pour faire le point sur les suites à donner à la découverte le 4 mars sur le sol britannique d'un ancien agent des services de renseignement russes Skripal, 66 ans, et de sa fille Ioulia, 33 ans, inconscients sur le banc d'un centre commercial, à Salisbury, dans le sud de l'Angleterre.

Leur état de santé est stable.

Mme May a accusé l'Etat russe d'en être «coupable», avant de dévoiler un éventail de sanctions dont notamment l'expulsion de 23 diplomates russes, un gel des contacts bilatéraux de haut niveau et un boycott, par les ministres britanniques et membres de la famille royale, de la Coupe du monde de football en Russie.

Mais la diplomatie russe a aussitôt démenti toute implication dans l'affaire de l'empoisonnement «à l'agent neurotoxique» et qualifié ces sanctions de «provocation grossière sans précédent» en promettant une riposte.

La Russie disposait jusqu'ici de 59 diplomates accrédités au Royaume-Uni.

Les 23 diplomates, considérés par Londres comme des «agents de renseignement non déclarés», ont «une semaine» pour quitter le territoire.

Il s'agit de la vague d'expulsion de diplomates russes par le Royaume-Uni la plus importante depuis la Guerre froide.

Le jour même, l'ambassadeur de Russie auprès de l'ONU, Vassily Nebenzia, a réclamé que «des preuves matérielles soient présentées à propos de l'implication présumée de la Russie dans cette affaire», au moment où son chef de diplomatie a déclaré que la Russie est «prête à coopérer avec la Grande-Bretagne dans l'enquête sur l'incident».



Des analystes minimisent l'impact des sanctions

Des analystes minimisent l'impact direct des sanctions britanniques sur les relations entre Londres et Moscou, deux pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies.

«Des expulsions de diplomates, mais pas de sanctions économiques: les mesures de rétorsion britanniques annoncées contre la Russie dans l'affaire Skripal ne feront guère trembler Moscou, mais suggèrent que Londres garde des munitions pour la suite», prédisent-ils.

Les sanctions lancées par Mme May sont finalement «beaucoup moins fortes que ce à quoi on s'attendait», souligne Jonathan Eyal, directeur adjoint du centre de réflexion londonien RUSI.

Theresa May n'a pas annoncé l'expulsion de l'ambassadeur russe à Londres. Pas plus qu'une rupture totale des relations avec Moscou», ajoute-t-il dans une vidéo publiée sur Twitter.

Pour Mathieu Boulègue, chercheur au cercle de réflexion londonien Chatham House, ces «réponses relativement molles» tranchent singulièrement avec la gravité des faits imputés à Moscou. «Une réponse robuste, ajoute-t-il, aurait impliqué au niveau purement symbolique la suppression de la participation (de l'équipe) anglaise à la Coupe du monde», qui aurait pu avoir des conséquences imprévisibles sur la compétition. Londres aurait également pu annoncer «la mise en place immédiate de mesures de rétorsion économiques contre les intérêts oligarchiques russes proches du Kremlin, notamment des gels d'avoirs», poursuit le chercheur. Quant au boycott de la Coupe du monde, «les responsables à Moscou

ne se préoccupent guère de la présence» de ministres ou de membres de la famille royale.

La Fifa a, d'ailleurs, assuré que la décision britannique «n'aura pas d'impact sur la qualité du tournoi».

Pour l'expert Jonathan Eyal, la réponse de Theresa May est un «message clair de la part des Britanniques qu'ils ne veulent pas d'une rupture totale des relations diplomatiques» avec Moscou.

Mme May accusée d'avoir «empoisonné» les relations avec Moscou

«Theresa May a empoisonné les relations entre Moscou et Londres», titre le quotidien Nezavissimaya gazeta, alors que le journal officiel Rossiiskaya gazeta dénonce la «réaction innervante» de la dirigeante britannique qui «a choisi la confrontation avec Moscou».

«La crise dans les relations entre Moscou et Londres a atteint un nouveau sommet», constate le quotidien Kommersant, en reprochant aux autorités britanniques de «chercher des réponses toxiques» à l'empoisonnement de Skripal.

«Theresa May a essayé d'accuser la Russie de tous les péchés dans son discours devant le Parlement», s'indigne pour sa part le quotidien populaire Komsomolskaya pravda.

Pour le quotidien Izvestia, la Russie va «répondre au moins de manière symétrique à l'expulsion de 23 diplomates russes».

«Mais la réaction russe pourrait être même plus globale», affirme le journal en citant des sources diplomatiques.

Le quotidien populaire Moskovski Komsomolets prédit en outre «une longue période de gel» dans les relations russo-britanniques mais «la Russie pourra supporter tout cela la tête haute».

SLOVÉNIE

Démission du Premier ministre Cerar, désavoué par la justice

Le Premier ministre slovène Miro Cerar a présenté mercredi soir sa démission après l'invalidation d'un référendum gouvernemental ayant adopté un projet majeur d'infrastructure. «Les forces du passé ne nous permettent pas de travailler pour les générations futures. (...) Je présente ma démission au parlement», a annoncé le Premier ministre lors d'une conférence de presse après que la Cour constitutionnelle a invalidé un référendum portant sur l'aménagement du port de Koper, sur la côte adriatique.

Lors de ce référendum de septembre 2017, les électeurs slovènes avaient approuvé la construction d'une nouvelle voie ferrée pour desservir le seul grand port commercial slovène, d'une importance stratégique pour le pays. Il s'agit d'un projet phare de la coalition de M. Cerar, estimé à plus d'un milliard d'euros.

La Cour constitutionnelle a reproché au gouverne-

ment d'avoir manqué à son devoir de neutralité en finançant la campagne avec des fonds publics.

Ce désaveu intervient sur fond de revendications sociales, dans la fonction publique notamment, où les grèves se sont multipliées depuis le début de l'année, et à quelques mois de législatives qui devaient être organisées au mois de juin.

L'annulation du référendum a été, selon M. Cerar, «la goutte d'eau qui a fait déborder le vase» au sein d'une coalition gouvernementale composée de trois partis entre lesquels les tensions n'ont cessé de s'aviver.

Miro Cerar a estimé qu'il revenait au chef de l'Etat Borut Pahor de convoquer ou non des législatives anticipées. Au pouvoir depuis 2014, M. Cerar, un ancien juriste respecté de 54 ans, avait fait sensation en remportant les législatives à la tête d'un tout nouveau parti, quelques mois après être entré en politique.

SYRIE

L'armée syrienne pénètre dans une ville clé de la Ghouta



L'armée syrienne est entrée mercredi soir dans une ville clé de l'enclave assiégée de la Ghouta orientale, soumise à des bombardements, a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Les forces gouvernementales ont attaqué Hammuriyah, et ont réussi à prendre le contrôle partiel» de cette ville dans le sud de l'enclave rebelle située à l'est de Damas, a indiqué cette ONG.

Les forces syriennes, soutenues par la Russie, ont lancé le 18 février un assaut sur la Ghouta orientale, pour reprendre ce dernier bastion de l'opposition près de Damas.

Leur offensive a coupé l'enclave en trois sections, chacune contrôlée par des groupes de rebelles différents. Un médecin dans la zone a indiqué que les équipes de sauveteurs ne pouvaient pas porter secours aux victimes à cause de l'intensité des bombardements. «Les blessés sont sur les routes.

«Nous ne pouvons pas les déplacer. Les avions de chasse visent tout ce qui bouge», a dit Ismail al-Khateeb. «Nous ne savons pas ce que sont devenues les familles qui ont fui sous les bombardements».

COLOMBIE

Reprise jeudi des pourparlers gouvernement-ELN

Les pourparlers de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla de l'ELN ont repris jeudi à Quito, ont annoncé les deux parties.

«Demain (jeudi, ndlr) à partir de 10 heures du matin à Quito (Equateur), nous inaugurerons le cinquième cycle des dialogues pour la paix entre le gouvernement national et l'ELN», a annoncé sur Twitter l'équipe de négociation du président colombien Juan Manuel Santos. La délégation de l'Armée de libération nationale (ELN), la guérilla guérillarde, a confirmé cette reprise dans les mêmes termes, également sur Twitter.

La ministre équatorienne des Affaires étrangères, María Fernanda Espinosa, qui se trouvait à New York, a salué dans un communiqué «une grande nouvelle».

M. Santos, qui quittera le pouvoir en août, tente de conclure avec l'ELN un accord de paix similaire à celui signé en 2016 avec la guérilla des Farc, aujourd'hui désarmée et transformée en parti politique.

Un cessez-le-feu bilatéral avec l'ELN, le premier jamais conclu avec cette guérilla, avait été vigoureux du 1er octobre 2017 au 9 janvier 2018.

Il n'avait pas été renouvelé en raison d'une série d'attentats à l'explosif de la guérilla qui avaient tué huit policiers et fait plusieurs dizaines de blessés.

M. Santos, qui avait alors gelé les pourparlers entamés à Quito en février 2017, a annoncé lundi dernier qu'il avait ordonné la reprise des pourparlers avec l'ELN, en réponse au cessez-le-feu unilatéral observé par la guérilla à l'occasion des élections législatives de dimanche. M. Santos a indiqué que les parties discutaient d'un nouveau cessez-le-feu et d'un arrêt des hostilités. L'ELN a salué lundi cette décision dans un communiqué.

«Nous répondons à l'appel du président Santos pour reprendre les conversations, avec la conviction qu'il vaut mieux dialoguer sur fond de cessez-le-feu bilatéral», a déclaré la guérilla dans un communiqué.

Selon une déclaration rendue publique mercredi par l'équipe de négociation de la guérilla, le chef suprême de l'ELN, Nicolas Rodriguez Bautista alias «Gabino», a indiqué que l'organisation guérillarde «continuera à dialoguer» et «ne renonce pas à la paix».

COLLOQUE ACCORDS D'EVIAN : La période transitoire était difficile, mais cruciale

La période transitoire, entamée après les accords d'Evian du 18 mars 1962, "était plus difficile, mais cruciale pour l'avenir de l'Algérie, et ce malgré les violences meurtrières intenses que commettait l'organisation armée secrète française (O.A.S)" au lendemain du cessez-le-feu, ont témoigné jeudi des moudjahidines de la Wilaya III historique, lors d'un colloque national organisé par l'université Akli Mouhand Oulhadj de Bouira.

Au cours du colloque, organisé dans le cadre des festivités célébrant la fête de la victoire (19 mars), les intervenants ont mis en exergue les difficultés et les entraves qu'avait connu la période transitoire et les conditions dans lesquelles s'étaient déroulés les accords d'Evian, signé le 18 mars 1962 après sept ans de guerre.

"Les conditions étaient très dures, mais la diplomatie algérienne, menée à l'époque par les héros Ahmed Bentoubal, Krim Belkacem et Mohamed Seddik Ben Yahia, ainsi que Mohamed Yazid et Tayeb Boulahrouf, avait triomphé, ce qui a permis à l'Algérie d'entrer dans une période transitoire, qui était plus difficile en raison des violences meurtrières de l'O.A.S qui secouaient la capitale ainsi que d'autres régions du pays", a souligné Djoudi Attoumi, un ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN) et ancien membre de l'ex-comité de contrôle de l'application du cessez-le-feu menée à l'époque par le Président de l'exécutif provisoire algérien, Abderrahmane Fares.

Selon les témoignages de ce moudjahid, le cessez-le-feu, décidé le 18 mars 1962 entre les représentants du gouvernement provisoire algérien et ceux du gouvernement français, n'était pas respecté, car, a-t-il souligné, "des escarmouches et des



embuscades de l'armée française contre les combattants de l'ALN à Tazmalt (Béjaïa) avaient eu lieu au lendemain des accords d'Evian." "La période du cessez-le-feu était très dangereuse en raison des actes de violence de l'OAS à Alger notamment.

Cette période était très difficile que les autres années de guerre", a soutenu, de son côté Salah Ouzrourou, un autre ancien officier de l'ALN et rescapé des bombardements au napalm d'août 1960 à Boumheni.

Au cours de son intervention, M. Ouzrourou, qui activait dans la zone II de la Wilaya III historique, a retracé son parcours héroïque parsemé de batailles et d'accrochages avec l'ennemi.

"Nous étions très près d'Alger, et nous entendions chaque jour des informations sur les violations du cessez-le-feu ainsi que sur les embuches qui entravaient alors le cours de la période transitoire", a-t-il dit, refusant de vivre sous le joug colonial.

Présent au colloque,

Ali Djoumad, un moudjahid de la Wilaya III historique, a saisi cette occasion pour rappeler quelques passages d'héroïsme ayant marqué son esprit durant la guerre de libération nationale.

"Je sais cette occasion pour rendre un grand hommage à tous mes compagnons d'arme tombés au champ d'honneur en avril 1958 à la frontière tunisienne, alors que nous transportions des armes de Tunisie vers l'Algérie.

Nous étions trois katibates formées de quelque 300 combattants.

La majorité des moudjahidines était tombée au champ d'honneur alors qu'ils traversaient la ligne électrifiée Maurice, s'est-il souvenu de cette triste période.

A propos des accords d'Evian, Ali Djoumad a souligné que cet événement historique représentait "certes le triomphe de la diplomatie algérienne, mais aussi une grande victoire d'un peuple courageux", qui, a-t-il dit, refuse de vivre sous le joug colonial.

TLEMCEN Commémoration du 61^e anniversaire des événements des caves vinicoles d'Aïn Yesser

La commune de Beni S'miel (40 km de Tlemcen) a commémoré, jeudi, le 61^e anniversaire des événements des caves vinicoles de la ferme d'Aïn Yesser où 21 chouhada ont perdu la vie, selon le directeur des moudjahidines de la wilaya de Tlemcen.

Lors de ces événements qui se sont déroulés les 13 et 14 mars 1957, l'armée coloniale, en représailles à une série d'actions révolutionnaires des moudjahidines, a enfermé de nombreux citoyens des villages de Sidi Bekhti, El Ghar, Chihia, Ain Yesser, Merbah et El Beniane, dans des caves de production de vin, faisant 21 morts par asphyxie suite à l'inhaltation du gaz carbonique, a rappelé El Hachemi Affifi.

L'armée coloniale a obligé, ensuite, les survivants à transporter, par camion, les dépouilles des chouhada, pour les jeter dans la forêt et dissimuler ces crimes atroces, a-t-il dit, faisant savoir qu'une semaine auparavant, les moudjahidines de l'ALN avaient incendié la ferme d'un

colon situé sur le territoire de la commune. Les combattants de l'ALN avaient également placé une mine qui a explosé au passage de militaires de l'armée coloniale chargée de la surveillance au centre d'Aïn Nassoukh au sud d'Aïn Yesser, a indiqué le directeur des moudjahidines.

La cérémonie commémorative a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle édifiée au niveau de la commune de Beni S'miel et le recueillement à la mémoire des 21 chouhada, en présence de membres de la famille révolutionnaire, des autorités locales représentant la daïra de Ouled Mimoun, ainsi que de citoyens.

Le programme, élaboré pour la circonstance, a porté, également, sur la présentation d'une conférence sur les crimes de l'armée coloniale en Algérie en général et au niveau de la wilaya de Tlemcen en particulier, suivie d'une cérémonie d'hommage aux familles des chouhada des événements des caves vinicoles d'Aïn Yesser.

SAÏDA

Conférence sur le rôle de l'information dans l'encadrement du peuple algérien durant la guerre de libération

Une conférence sur le rôle de l'information dans la mobilisation du peuple algérien durant la guerre de libération nationale, sera organisée la semaine prochaine à Saïda, a-t-on appris jeudi de la directrice des moudjahidines.

Souad Kadaoui a indiqué, à l'APS, que cette conférence, organisée par la direction des moudjahidines en coordination avec le bureau de wilaya de Saïda de l'Union nationale des écrivains et journalistes algériens, sera marquée par l'animation de plusieurs communications par des enseignants universitaires et des journalistes, autour de thèmes ayant trait notamment à la Déclaration du 1^{er} novembre en tant que document d'information et de propagande, l'écho de la Révolution algérienne dans la presse internationale et "La voie de l'Algérie libre et combattante".

Placée sous le slogan "La presse: un allié de la Révolution", cette rencontre qui aura lieu au Musée du Moudjahid de la wilaya, verra la participation de



nombreux étudiants universitaires et de journalistes de plusieurs wilayas du pays et approfondir leur connaissances sur le rôle important qu'avait joué l'information "déformée" de la glorieuse Révolution algérienne durant la glorieuse guerre de libération nationale dans l'éveil de l'opinion publique.

Cette conférence, qui sera organisée dimanche prochain, verra la participation d'enseignants universitaires et des journalistes des wilayas d'Oran, Mostaganem, Mascara, Saïda et Chlef, selon les organisateurs.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE BISKRA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 2018/01

La direction de l'environnement de la wilaya de Biskra sise Cité EL OUED Biskra numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 009607019000236 lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des projets :

Opération : achèvement au CET de Biskra et acquisition d'équipement d'exploitation.

Projet : réalisation casier n° 05 1^{re} tranche.

Condition de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (activité principale travaux publics **catégorie 03 et plus** et/ou hydrauliques **catégorie 04 et plus**) peuvent se présenter à la direction de l'environnement de la wilaya de Biskra, sise Cité El Oued Biskra pour retirer le cahier des charges.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°2018/01 (réalisation casier n°05). Il comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature : l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiquée la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'articles 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et les pièces désignées au cahier des charges.

Offres technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

La durée de préparation des offres et le lieu de dépôt : la durée est fixée au **21^{ème} jour** à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction de l'environnement de la wilaya de Biskra, sise Cité El Oued Biskra, à **10h** au plus tard du **21^{ème} jour** à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Délai de validité des offres : Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'offre des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à ladite de dépôt des offres à 11h en séance publique au siège de la direction de l'environnement de la wilaya de Biskra, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation.

PATRIMOINE

Le ministre de Culture déplore la démolition de la villa Salvatore Coli à Annaba

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a déploré la démolition de la villa Salvatore Coli, un édifice construit en 1850 à Annaba et démolie en début de semaine, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Plusieurs médias ont relayé ces derniers jours la nouvelle de la démolition de cette villa.

Propriété d'un privé, la villa à l'architecture andalouse inspirée de la mosquée de Cordoue en Espagne, a été construite par un couturier juif d'origine andalouse pour lui servir de maison d'été au bord de la méditerranée.

Le ministre a regretté que les propriétaires de la villa n'aient pas pris "l'initiative" de "consulter" le département de la Culture sur la possibilité de restaurer et conserver cet édifice au lieu de le démolir, a ajouté la même



source. Le ministère a expliqué que l'opération de démolition s'est "poursuivie en dépit du déplacement des représentants du secteur de la culture" à Annaba au site -sur ins-

tructions du ministre-, et ce en raison de l'absence de tutelle" du secteur sur l'édifice qui est en plus "non classé" et menaçant ruine.

Plusieurs acteurs du

secteur de la culture à Annaba ont, à maintes reprises, appelé à protéger cette construction, unique en son genre, ainsi que d'autres édifices et sites historiques "non encore protégés" qu'abrite la wilaya à l'image de la "villa Dardour" et le "Fort El Kherrouba".

M. Mihoubi a appelé, enfin, les propriétaires privés de constructions anciennes à se "rapprocher" des services spécialisés dans la restauration du patrimoine pour "consultation" avant de procéder à toutes mesures de nature à porter atteinte à l'image du patrimoine local.

THÉÂTRE

Mostaganem : décès de l'homme de théâtre et comédien Mohamed Benmohamed

L'homme de théâtre et comédien Mohamed Benmohamed est décédé, mercredi soir, à Mostaganem, à l'âge de 76 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de sa famille.

Le défunt qui sera inhumé, jeudi après la prière de Dohr, au cimetière El Wiam, à Sayada, est considéré l'un des pionniers du mouvement théâtral mostaganémois.

Né le 3 septembre 1944 au quartier populaire de Tidjdit, feu Benmohamed a intégré le groupe El Falah des SMA, dès son jeune âge avant de poursuivre sa scolarité pour décrocher, en 1958, son certificat d'études.

Ses premiers pas dans le monde du théâtre, il les fera sous la houlette d'Ould Abderrahmane Kaki avec

pour compagnons des planches des noms qui ont marqué le 4ème art national comme Benmokaddem, Mekki Bensaïd, Mohamed Chouikh et Abdelmajid Khelil. Le défunt Benmohamed a fait partie de la troupe Garagouz fondée par Kaki et sera distribuée dans la fameuse pièce 132 ans, montée au lendemain du recouvrement de l'indépendance nationale.

Toujours sous la direction de Kaki, alors responsable du Théâtre régional d'Oran, il participera, à partir de 1972, à plusieurs pièces comme Divan Lamlah, Beni Kelboun et autres. Feu Benmohamed sera distribué dans toutes les pièces montées par Kaki comme Guerrab wa salhine, koul wahed b hakmou,

diwan el garagouz et autres. Sa première expérience dans l'écriture dramatique a été en 1979 avec le défunt Hout yakel Hout. Le défunt a aussi fait une expérience avec le 7ème art en campant un rôle dans l'Opéra de Cheikh Bouanana, un film historique réalisé par Benamar Bakhti.

Mohamed Benmohamed a été l'un des fondateurs du Festival national des arts dramatiques en 1967 et du Festival national du théâtre amateur, la plus ancienne manifestation du genre à l'échelle arabe et africaine.

Il a été à trois reprises membre du jury de ce festival et un de ses gestionnaires en 1993.

LIVRE

"Cubaniya", un roman de voyage de Jaoudet Gassouma

Dans son dernier ouvrage intitulé "Cubaniya", Jaoudet Gassouma explore la littérature de voyage et invite son lecteur à découvrir la capitale cubaine, ses habitants, leur mode de vie, les similitudes avec la ville d'Alger, tout en s'essayant à une analyse de ce qui reste de la révolution castriste.

Ce roman de 144 pages, paru aux éditions "Chihab" et écrit à la première personne, raconte le voyage d'un petit groupe de reporters partis d'Alger à la découverte de la Havane, cette ville fantasmée, traversée, comme le sud de l'Algérie, par le tropique du cancer.

Comme dans un carnet de voyage, l'auteur brosse le tableau de longues heures de vol qui le mènent à Cuba en compagnie de ses collaborateurs, tout en dressant un portrait, souvent caricatural, de passagers et de membres de l'équipage comme pour plonger le lecteur dans la torpeur de ce microcosme. Une fois foulé le sol

cubain, Jaoudet Gassouma porte un intérêt particulier à l'humain, décrivant dans le détail les agents de police de l'aéroport, les passants, les artistes de rues, les tenues vestimentaires, souvent "très légères et parfois folkloriques" des cubains, tout en faisant une longue digression sur la richesse architecturale de la Havane, une ville vieille de cinq siècles.

Dans cette ambiance enfumée au cigare cubain et arrosée au rhum, deux produits symboliques de l'île caribéenne, l'auteur invite le lecteur à se perdre dans les légendes urbaines d'Alger tout en se promenant dans le centre historique de La Havane pour y rencontrer le P'tit Omar ou croiser le regard de la belle Hassiba. L'auteur évoque également le "Che", "El Khou" comme il aime à l'appeler dont les "portraits déclinés à l'infini habillent les murs" de la ville à tel point que la mythique guérillero en devient un personnage presque banal, dont l'effigie orne tous les

objets proposés aux touristes dans les boutiques de souvenirs.

A côté de La Havane touristique, destination des riches occidentaux en quête d'exotisme, se dessine dans la douleur et la misère une autre Cuba "en quête de lait amer" forçant l'incontournable questionnement sur "ce qui reste des slogans et des révolutions", écrit l'auteur.

Jaoudet Gassouma décrit une société "nourrie de la lâche révolution et qui a remplacé son pain, son lait et sa viande en les transfigurant en parabères", en évoquant les slogans révolutionnaires qui tapissent les murs décrépits de la ville, même s'ils n'ont plus leur sens dans la société cubaine actuelle.

A la manière d'un reporter, l'auteur se penche sur cette "nouvelle résilience" et le sens inné du "contournement des lois" des cubains qui "inventent" une "agriculture alternative dans les friches et terrasses urbaines" de l'île, et une "nouvelle culture (...)"

qui ne demande qu'à vivre et qui (...) fascine par sa force", admet l'auteur.

Cubaniya, également traversé par des histoires d'amours nées à Cuba et d'autres abandonnées à Alger, est présenté dans une couverture représentant l'image stéréotypée de Cuba avec une photo de vieilles voitures américaines des années 1950 surmontée par le portrait du célèbre Simon Comandante.

"Cubaniya" a été écrit dans le cadre du projet artistique "Tropique du cancer", élaboré et financé par le photographe Karim Abdeslam, et qui a permis d'organiser des résidences de création, en 2015 à Cuba, pour plusieurs artistes algériens dans différents domaines créatifs dont la photographie d'art, la vidéo, la musique, la peinture ou encore l'écriture.

Plasticien, Jaoudet Gassouma a publié son premier roman "Zornal" en 2004, avant "La Kabylie, le cœur entre les montagnes", son deuxième livre sorti en 2014.

MUSIQUE

Clôture aux couleurs maghrébines de la Semaine «Djouhra»

La semaine "Djouhra", organisée en hommage à Cheikh El Hachemi Guerouabi, a pris fin jeudi soir à Alger, avec un concert animé par Nadia Benyoucef, la Tunisien Zied Gharsa et le grand chanteur marocain, Abdelwahab Doukkali, devant un public nombreux.

La salle de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh n'aura pas suffit au public nombreux, venu assister à la clôture de l'événement et dont une partie s'est vue refuser l'entrée, faute de places disponibles.

Soutenus par la dizaine de musiciens de l'orchestre "Djawhara", dirigée par Kamel Maâti, les trois chanteurs à l'affiche se sont succédé avec des répertoires dédiés à Cheikh El Hachemi Guerouabi (1938-2006), un des chantres de la chanson chaâbie.

Nadia Benyoucef, se déclarant "ravie de reprendre les chansons de son maître" a d'abord interprété avec la voix présente et étouffée qui lui est connue, "El Warda", une de ses chansons, avant d'enchaîner "Bini ou bin habbi" et "Kif aâmali ou hilti" du regretté, que le public a longtemps applaudi.

"Weslet el madina", chanson rendue dans le malouf algérien, a été le choix de Ziad Ghersa, au clavier cette fois-ci, pour l'entame de son programme, constitué également des pièces, "Oughniyet lebraken", "Rahal", "Aziez guelbak", "El meguies" et "El Barch" du regretté Guerouabi, que le public a reprise en chœurs, appréciant les cadences rythmiques composées qui caractérisent le genre tunisien.

Habitué à se produire en Algérie, Zied Ghersa s'est dit "heureux et très honoré" de chanter pour le public algérien, accueillant avec "une grande satisfaction", l'annonce faite sur scène de sa programmation durant le mois de Ramadhan 2018, où il devrait animer des concerts à Alger, Tlemcen, Constantine et Biskra.

Très attendu par l'assistance, l'icône de la chanson marocaine Abdelwahab Doukkali, a eu droit à un accueil triomphal, reprenant d'abord, "Mani illa bachar" et "Allah layzid ktar" deux de ses anciennes chansons qui ont fait son succès, avant de poursuivre avec "Kan ya makane", "Mersoul el hob" et "Allah Hai".

Après près de 60 ans de carrière, Abdelwahab Doukkali, (77 ans), garde toujours intactes son énergie et son punch, au point de venir à la rencontre du public, à l'issue de sa prestation, pour s'offrir un bain de foule, faisant partie de son "bonheur de chanter à Alger" et promettant qu'il reviendra avec de "nouveaux titres".

Les lauréats des éditions précédentes du "prix El Hachemi Guerouabi", réunis pour la circonstance sous le nom de, "Troupe El Barch", ont ouvert la soirée, interprétant à tours de rôles des pièces du regretté artiste mis à l'honneur, dans une suite d'enchainements judicieusement arrangés.

En présence des ministres, de la Culture, Azzedine Mihoubi, de l'Education nationale, Nouria Benghebrit et de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, ainsi que des représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, les artistes ont livré des prestations pleines, "réunissant le Maghreb", de l'avis d'un spectateur, à travers la musique, "langue de tous les peuples et toutes les cultures".

Des trophées honorifiques ont été remis aux artistes sous les salves d'applaudissements et les youyous nourris du public qui a savouré chaque instant de la soirée dans la délectation.

L'association culturelle El Hachemi Guerouabi, organisatrice de la semaine "Djouhra" a rendu également hommage au cours de la soirée, à, entre autres personnalités publiques présentes, la comédienne Bahia Rachedi.

Auparavant dans la journée, les chanteurs Abdelwahab Doukkali et Zied Ghersa ont été reçus par le ministre de la Culture au siège de son département. Azzedine Mihoubi a remercié les deux artistes pour leur participation à l'hommage rendu à El Hachemi Guerouabi, un des piliers de la chanson chaâbie, mettant l'accent sur "l'importance des échanges et des liens qui unissent les artistes du Maghreb arabe".

Le concert de clôture de la semaine "Djouhra", ouverte le 8 mars dernier, a été organisé en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) et l'Opéra d'Alger.

Programme de la soirée

TF1 21:00

The Voice, la plus belle voix

DIVERTISSEMENT 7 saisons / 104 épisodes



Après les castings à l'aveugle, place, cette année, à une épreuve inédite : l'audition finale. Lors de cette étape décisive, les candidats devront séduire leur coach mais en dévoilant une facette artistique totalement différente de celle montrée lors de leur premier passage. Trois concurrents d'une même équipe, et désignés par chaque coach, s'affronteront tour à tour en « medley » sur le plateau. A l'issue de cette prestation, un chanteur sera sélectionné pour poursuivre l'aventure et ainsi participer aux fameux « Duels ».

france 2

20:55

Le grand show de l'humour

DIVERTISSEMENT 1 épisodes



L'animateur investit La Seine musicale, à Boulogne-Billancourt, dans les Hauts-de-Seine. Il a convié Les Chevaliers du Fièl. Le duo constitué de Francis Ginibre et Eric Carrière, en tournée avec « Noël d'enfer », revient sur plus de vingt ans de carrière, à travers une sélection de sketches et de personnages : les coiffeuses, les Corses et les employés municipaux. Ils sont rejoints par les humoristes Roland Magdane, Anne Roumanoff, Les Bodin's, Jeanfi Janssens, Olivier de Benoist, Sellig, Les Jumeaux, Chantal Ladesou et l'acteur et auteur de théâtre, Alil Vardar.

france 3

21:15

*Meurtres en pays d'Oléron*Réalisateur : Thierry Binisti
Avec : Hélène Seuzaret, Michel Cymes

Le corps d'un homme d'une soixantaine d'années, nu et en position fœtale, vient d'être retrouvé dans un cimetière protestant abandonné depuis plus de 200 ans en Charente-Maritime. A côté du cadavre, une coquille d'huître dans laquelle est gravé le nom du mort. Une mise en scène déconcertante pour Judith Valeix qui vient de prendre la direction de la Brigade de gendarmerie de La Tremblade. Pour infiltrer le monde de l'ostéiculture, la capitaine Valeix compte sur l'aide du médecin légiste, Vincent Lazare, un enfant du pays.

canal+ 20:55

*Le serpent aux mille coupures*Réalisateur : Eric Valette
Avec : Tomer Sisley, Terence Yin
Date de sortie : 5 avril 2017

M6 21:00

*Hawaii 5-0*Réalisateur : Tara Miele
Avec : Alex O'Loughlin, Scott Caan

Alors que Noël approche, Danny, qui se remet doucement de ses blessures, raconte à son fils une histoire qui met en scène Steve aux prises avec un faux père Noël qui a pris possession d'un fourgon contenant des billets de banque. Le voleur parvient à s'enfuir avec un sac rempli d'argent. Mais il prend une femme en otage au moment où Steve est sur le point de l'arrêter. Lou Grover et Tani le rejoignent sur les lieux pour lui prêter main-forte. Junior débarque peu après avec un groupe de vétérans prêts à les aider.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1821

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:



Mots croisés n°1821

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoile - Toridis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum Immunodeficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangu

7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

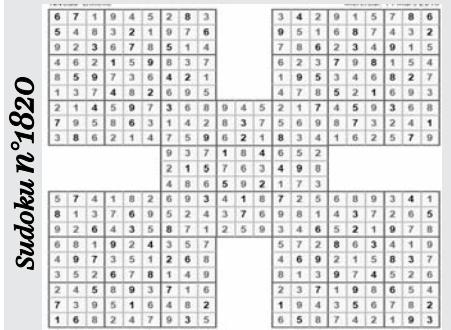
Zenreurs



Grille géante n°521

| excès de boisson méli- mélange | ↓ | dire en musique parler très fort | ↓ | prouve- rait diffuse | ↓ | nation fin de verbe | ↓ | punition physique bijoux | ↓ | exil | ↓ | temps du tourisme multitude | ↓ |
|--|--|---|---|---|---|--------------------------------------|---|----------------------------------|---|---|---|-----------------------------------|--|
| combi- nerais avoir du mal | → | | | | | | | | | déchif- frée titres anciens | → | | |
| disposez | → | | | | | conden- sée très dé- vouées | → | | | | | | état de prêtre |
| sévère | → | | | | | | | coiffures de cimes finesse | → | | | | |
| imitateur emplumé | | grandes galères donneras soif | → | | | | | | | pointe de rocher déchet sanguin | → | | assem- blée mondiale |
| vif | → | | | firma- ment inexact | → | | | | | fabrique ils sont beaux en sculpture | → | | |
| pénétra | → | | | | | très calme brouil | → | | | il vaut l'argon resteras confiant | → | | ville de Chaldée intriques confuses |
| investit | → | | | | | | | | | | | | voie d'accès |
| vraiment nul | → | | | | | routes de navires | → | | | | | | cours du Piémont abjuré |
| la joie des canards | très vo- lumineux petits parasites | → | | | | | | | | titre de moine article de bazar | → | | étable à cochons |
| unités de mots fléchés fatigués | → | | | éclair- ciront amas de graines | → | | | | | | | | |
| vent du Nord | cri de mépris coupa la branche | → | | | | poèmes lyriques aven | → | | | | | | |
| faire un roman | divisible par deux outil de soudeur | → | | | | | | | | terre du large ropon | → | | singe- araignée |
| plat | → | | | | | chambre meublée fétu | → | | | | | | c'est de l'or empester |
| très élaborés | éclaté | → | | | | genre de rapace marchera | → | | | | | | vieux plis |
| | | | | | | | | | | se décide racorni | → | | |
| | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | |

Solution

C'est arrivé un
17 mars

Mots Croisés n°1820

HORTICULTURE
 PERIR■AINES
 GEAI■ONC■EN■
 ARCEAU■ESTOC
 LET■BLATTE■R
 VRILLER■ELFE
 A■OUIREZ■LEV
 NONNE■TELEA■
 IN■CROIRE■ER
 SETH■LEOPOLD
 EGRENER■R■BE
 RAIRE■ELEVES

Grille géante n°520

D ■ B ■ C ■ O ■ C ■ C ■ F
 XENOPHOBIE ■ AMIS
 FOUTU ■ NIVELLES
 TRESSERA ■ OS ■ SU
 FERU ■ IR ■ IRISE
 MISERABLE ■ ERE
 FETES ■ SALIES ■ SA
 NNU ■ SI ■ RANG ■ SA
 STRIANT ■ NEANT ■
 EDITION ■ LOIS
 PESO ■ LA ■ TIERRER ■ DUC
 ESSARGO ■ ECA
 ECU ■ U ■ C ■ APE
 FLIRTE ■ REER
 EREINT ■ IESSUR
 HIE ■ STUPIDE ■ E
 FLANEUR ■ ETE
 ECARTAIS ■ SETE

2003 : Robin Cook, ministre britannique des Relations avec le Parlement démissionne de son poste pour protester contre la position d'allégeance de la Grande-Bretagne aux États-Unis dans le problème de l'Irak.

2003 : France : les deux assemblées législatives (Assemblée et Sénat) se réunissent en Congrès pour entériner les révisions constitutionnelles sur la décentralisation et le mandat d'arrêt européen.

2005 : les factions palestiniennes réunies au Caïre acceptent de prolonger le cessez-le-feu avec Israël jusqu'au 25 mai et demandent en contrepartie la fin des violences israéliennes contre les Palestiniens et la libération des prisonniers.

2011 : résolution n° 1972 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Somalie.

2011 : résolution n° 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Jamaïca-hiriya arabe libyenne.

OUARGLA : Impliquer tous les acteurs dans la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives

Les participants à une rencontre régionale sur la prévention et la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives ont mis l'accent, jeudi à Ouargla, sur la nécessité d'impliquer tous les acteurs concernés pour éradiquer ce fléau.

L'implication de l'ensemble des acteurs concernés, dont la famille sportive, la société civile et les services sécuritaires, s'avère indispensable pour contribuer efficacement à la lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, ont souligné les participants à la rencontre, dont des cadres du secteur de la jeunesse et des sports, des représentants de la police, la gendarmerie, la protection civile ainsi que les ligues, associations et clubs sportifs issus des wilayas d'Ouargla, Ghardaïa et El-Oued.

Troisième du genre après celles organisées à Blida et Bejaïa, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des démarches entreprises pour élaborer une stratégie de prévention et de lutte contre ce fléau, a précisé le président de la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, Réda Doumi. Cette stratégie sur différents paramètres principaux visent, notamment, à résorber le fléau en question, ainsi que la mise à niveau des infrastructures sportives, surtout les stades de football non conformes aux normes requises, sachant que les pouvoirs publics oeuvrent pour le règlement de ce problème, en consacrant des financements colossaux octroyés sur budget de l'Etat et sur budgets de wilayas, a-t-il ajouté.

"A titre d'exemple, une dizaine de stades de ligue-1 et ligue-2 sont dotés de caméras de surveillance qui ont été installées avec le concours des services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN)", a-t-il dit.

M. Doumi a, également, mis en exergue les réglementations en vigueur, notamment la loi 13-05 du 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, qui a consacré, selon lui, une grande partie à ce phénomène et à la manière de le combattre.

"Les textes d'application ont été élaborés, dont deux vont être très prochainement approuvés et soumis au conseil du gouvernement pour approbation", a-t-il relevé. Selon le même responsable, "le premier texte concerne l'organisation et la sécurisation du déroulement des manifestations sportives, et le deuxième la mise en place des stadiers, travaillant à titre temporaire lors d'une compétition sportive et dont la formation est assurée par le secteur de la jeunesse et des sports en collaboration avec la DGSN. Le décret établissant et élaborant le fichier de personnes interdites (la black-list) d'entrée dans les infrastructures sportives permettra de donner l'impossibilité aux fauteurs de troubles de retourner aux stades.

Les entreprises de sécurité peuvent créer des filiales en mettant en place des stadiers, tout comme les jeunes intéressés par l'ouverture de micro-entreprises sont invités également à investir dans ce domaine quasiment vierge, a-t-il fait savoir.

Diverses communications animées par des enseignants de l'université d'Ouargla, ainsi que des représentants des services de sécurité, la ligue régionale de football et la direction locale des affaires religieuses et des wakfs figurent au programme de cette rencontre.

SPORTS/DÉVELOPPEMENT

Un nouveau plan pour le développement du sport en fonction des particularités de chaque wilaya

Le ministre de la Jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, a rappelé jeudi depuis Naâma que l'actuelle stratégie de son département ministériel reposait sur l'élaboration d'un plan précis pour évaluer la situation du sport au niveau national, à travers lequel une future vision sera dégagée pour développer et appuyer les disciplines sportives dans chaque wilaya.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Naâma, le ministre a indiqué que "le travail accompli auparavant a donné des résultats sur le terrain sauf qu'il était empreint d'insuffisances et il est temps d'y remédier et de formuler une vision précise et futuriste visant le développement du sport, reposant sur l'élaboration d'une carte sportive pour chaque wilaya pour ainsi développer les disciplines sportives dans lesquelles excellent les athlètes locaux".

M. Ould Ali a appelé à "accorder de l'intérêt aux jeunes talents et à la professionnalisation de la gestion des clubs et des équipes locaux ainsi qu'au suivi constant des athlètes par les fédérations sportives".

Evaluant son secteur à Naâma, le ministre a fait savoir que cette wilaya avait bénéficié à travers les derniers plans quinquennaux de développement de 189 projets (3,9 milliards de dinars) ajoutant que la formation sportive et scolaire dans la région a été redynamisée à travers l'ouverture d'une annexe sportive au niveau de la daïra de Ain



Sefra en vue de prendre en charge la préparation des jeunes talents et de créer une élite sportive. Par ailleurs, M. Ould Ali a mis en avant l'impératif d'exploiter les structures existantes au profit des citoyens de cette wilaya, soulignant, dans ce sens, l'attachement de son département à l'accompagnement et à l'encouragement des athlètes de disciplines qui excellent dans la wilaya. Le ministre s'est

rendu au stade du 5 juillet 1962 (commune de Naâma) qui a bénéficié d'une enveloppe financière de 70 millions de DA pour la couverture du terrain en gazon artificiel et dont les travaux seront lancés prochainement. M. Ould Ali a écouté aux préoccupations de la famille sportives de la wilaya concernant le manque de financement et de soutien. Il a affirmé à ce propos la nécessité de trouver

des sponsors pour encourager le sport local et accompagner la direction de la jeunesse et des sports de cette wilaya. Le ministre a inauguré la maison de jeune "Djamil Ali" dans la commune de Ain Sefra, d'une capacité d'accueil de 50 lits et dont le coût de réalisation est estimé à 86 millions de DA pour une superficie de 694 mètres carrés.

Deux conventions cadres ont été signées entre la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Naâma et les directions des moudjahidine et de l'enseignement et de la formation professionnels en vue d'organiser des sessions de formation au profit des jeunes.

Le ministre a présidé la réouverture de l'annexe du lycée sportif, en arrêt depuis deux ans. Il a inauguré en outre la piscine de proximité de la commune de Tiout, d'une enveloppe financière de 70 millions de DA. Enfin, le premier responsable du secteur a présidé l'ouverture des journées de formation de l'art du pliage du papier (origami) avant de s'enquérir des travaux au niveau du complexe sportif El Kasbaoui de Mechria.

EQUITATION : Début des épreuves des grands prix de la ville d'Oran de saut d'obstacles

Les épreuves des grands prix de la ville d'Oran du concours national de saut d'obstacles ont débuté jeudi au centre équestre Antar-Ibn-Cheddad d'Es-Sénia, en présence des autorités locales et d'un public nombreux.

Cette manifestation hippique de trois jours, organisée dans le cadre des festivités marquant la célébration de la fête de la victoire (19 mars 1962) par le Club "Etrier Oranais" en collaboration avec la direction de la jeu-

nesse et des sports d'Oran et l'APC d'Oran, regroupe plus de 120 cavaliers et cavalières d'une quinzaine de clubs dans les catégories cadets, juniors et seniors 1er et 2e degrés. La première journée est réservée à l'épreuve du grand prix juniors pour les cavaliers et cavalières âgés de 14 à 18 ans sur des obstacles de 1,15 mètre. Vendredi, c'est au tour des épreuves qualificatives du grand prix barbe et arabe barbe et du grand prix Elite pour cavaliers seniors sur des ob-

stacles de 1,25 m avec difficultés progressives, suivies du grand prix cadets de 10 à 14 ans qui sera disputé au barème Asans chrono sur des obstacles de 1,05 mètre. Cette manifestation équestre sera clôturée samedi avec les épreuves du grand prix réservé aux chevaux barbe et arabe barbe destinés aux cavaliers seniors titulaires du 1er et 2ème degrés et sur des obstacles de 1,10 m suivies de la grande finale Elite deux étoiles sur des obstacles de 1,30 m.

HANDBALL / COUPE ARABE DES CLUBS (GR. A - 1RE J) :

Victoire de l'ES Aïn Toua devant Al-Gharrafa (25-23)

Le club de handball algérien de l'ES Aïn Toua s'est imposé devant son homologue qatari Al-Gharrafa sur le score de 25 à 23 (mi-temps : 13-12), en match comptant pour la 1re journée du groupe A de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, disputé jeudi à Sfax (Tunisie). Le deuxième match du groupe A, prévu jeudi, oppose le CHB Jammel (Tunisie) au MC Oujda (Maroc), alors que le Ahly Tripoli (Libye) a été exempté de cette journée après le forfait de l'équipe irakienne de Police.

Vendredi, l'ESAT sera opposé au CHB Jammel (Tunisie) à partir de 16h00, alors que le MC Oujda affrontera le Ahly Tripoli. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, l'ES Arzew, qui évolue dans le groupe B, entre en lice jeudi (18h00) contre le Ahly Djeddah (Arabie saoudite).

Les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale prévus le jeudi 22 mars, alors que les demi-finales se joueront le lendemain.(APS)



LIGUE 2 MOBILIS : Écarté de la course à la montée, le RC Relizane s'engage à respecter l'éthique sportive

Le RC Relizane, dont les chances d'accès en Ligue 1 Mobilis sont infimes, jouera malgré tout les sept journées restantes avec la même ambition de réussir les meilleures performances possibles, a déclaré son entraîneur Kada Aissa.

Cet engagement intervient à la veille du match à domicile (à huis-clos) face à l'un des trois premiers au classement, le MO Béjaïa vendredi pour le compte de la 23e journée de la Ligue 2, un rendez-vous qui suscite les spéculations au sujet des intentions des locaux de respecter l'éthique sportive.

"Certes, après notre défaite lors de la précédente journée contre l'ASM Oran (2-1), nous sommes pratiquement sortis de la course à la montée, mais nous avons une réputation à défendre", a déclaré à l'APS le coach relizanais.

Relégué en deuxième palier à l'issue de la saison passée, le "Rapid" ambitionnait de vite faire son retour parmi l'élite. Seulement, ses résultats irréguliers jusque-là, lui ont joué un mauvais tour, surtout après sa défaite à Oran vendredi passé, et ayant porté à 9 points son retard des trois premiers.

"La défaite d'Oran est très dure à avaler. On a tant espéré rester dans la course jusqu'aux ultimes pas de la compétition, mais malgré la déception, nous ne sommes pas encore en vacances.

On doit bien réagir et surtout se racheter dès le prochain match, même si en face on aura à affronter un sérieux prétendant à la montée", a encore ajouté l'entraîneur Kada, qui a succédé, il y a quelques semaines, à Lahdhar Adjali aux commandes techniques.

Même son de cloche chez le président du RCR, Mohamed Hamri, qui a réuni ses joueurs pour les mettre en garde contre tout éventuel relâchement lors des matchs restants, apprend-on de l'entourage du club, ajoutant que ce responsable a même motivé les siens en leur débloquant un mois de salaire pour aborder la rencontre face au MOB avec un moral au beau fixe.

AMICAL U20 : Algérie-Niger les 19 et 22 mars au stade 20-août (FAF)

La double confrontation amicale entre la sélection algérienne des moins de 20 ans (U20) et son homologue du Niger, initialement prévus pour les 20 et 24 mars, a été avancée aux 19 et 22 du même mois à 18h00 au stade 20-août-1955 (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi.

Selon la même source, c'est la FENIFOOT (Fédération nigérienne de football) qui a demandé ce changement et qui a reçu l'aval de la Direction technique nationale (DTN) et de la FAF.

Ces matchs ont été conclus à Dar es Salaam (Tanzanie), en marge de la tenue du 2e sommet des exécutifs de la FIFA quand le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, a sollicité son homologue du Niger pour l'organisation de deux rencontres amicales entre les sélections U20 des deux pays, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

Ces matchs entrent dans le cadre de la préparation des Verts en vue des éliminatoires de la CAN-2019 des U20 dont la phase finale aura lieu au Niger.

Au premier tour de ces éliminatoires, l'Algérie affrontera la Tunisie le 31 mars à l'aller à Alger et le 7 avril au retour à Tunis. En cas de qualification, la sélection algérienne sera opposée au Ghana au mois de mai prochain.

APS

COUPE ARABE: Zetchi : Décision finale de l'UAFA pour un troisième représentant algérien "dans les prochains jours"

L'Union arabe de football (UAFA) rendra "dans les prochains jours" sa réponse concernant la demande de la Fédération algérienne (FAF) de lui accorder une troisième place lors de la Coupe arabe des clubs 2018-2019, a indiqué le président de l'instance fédérale, Kheireddine Zetchi.



"La décision finale de l'UAFA nous sera communiquée dans les prochains jours. En cas de réponse favorable, nous choisirons l'équipe à même de représenter l'Algérie de la meilleure des façons", a déclaré Zetchi au micro du site de la FAF, mercredi à l'issue de la visite d'une délégation de l'Union arabe de football à Alger.

A cette occasion, le contrat d'engagement de deux clubs algériens (ES Sétif et USM Alger) a été signé pour prendre part à la Coupe arabe des clubs 2018-2019 dont la première journée aura lieu en août prochain en présence de 30 autres équipes.

La délégation de l'UAFA, qui a quitté Alger mercredi après-midi, était composée de

Talal Hassan Omer Al Sheikh, conseiller du président de l'instance arabe, d'Aldhafayan Mubarak Ali, secrétaire général-adjoint et de Mohialdeen Abdulwahab Nazer, représentant de SELA sport.

L'ESS et l'USMA ont été invités à prendre part à la Coupe arabe des clubs dans sa nouvelle formule en tant qu'anciens vainqueurs de

l'épreuve, avait indiqué récemment à l'APS un haut responsable de l'instance arabe.

L'"Aigle noir" séfifien avait remporté l'ancienne Ligue des champions arabe à deux reprises (2007 et 2008) alors que les Usmistes s'étaient adjugés l'édition disputée en 2013.

La FAF aurait quant à elle opté pour l'USM Bel-Abbès, quatrième au classement de la Ligue 1 la saison passée, pour participer à cette épreuve à élimination directe, dont le premier tour (aller) se jouera entre le 8 et le 12 août.

L'instance fédérale, qui n'a toutefois pas communiqué officiellement ce choix, avait décidé qu'aucun club ne prendra part à deux compétitions internationales lors d'une même saison.

Les Séfifiens sont engagés en seizièmes de finale de la Ligue des champions africaine alors que l'USMA prend part à la Coupe de la Confédération.

Mehdi Abeid espère être prêt physiquement en juin pour la sélection algérienne

Le milieu de terrain algérien de Dijon Mehdi Abeid, blessé et opéré de l'épaule, a espéré être prêt physiquement en juin pour la sélection nationale, rapporte jeudi son club Dijon Football Côte-d'Or (DFCO). Mehdi Abeid, victime d'une disjonction acromio-claviculaire sur la pelouse de Saint-Etienne, a subi une opération vendredi dernier à Dijon. "L'opération s'est bien déroulée, ça a été rapide. Elle a consisté à me remettre trois ligaments de l'épaule", a-t-il rassuré, cité par son club, indiquant qu'après une semaine de repos, il fera son retour

au centre d'entraînement des Poussots pour effectuer "un travail du bas du corps". Mehdi Abeid (26 ans) entamera sa rééducation dans trois semaines, au début à Dijon, puis deux semaines à Clairefontaine, a-t-on ajouté de même source.

Le joueur algérien, dont la saison est terminée en club, a avoué avoir eu "du mal à encaisser" cette nouvelle blessure. "Je revenais déjà d'une longue blessure. Je commençais à retrouver mes repères. Cette blessure me touche moralement, mais il faut aller de l'avant", a-t-il déclaré, soulignant que

son objectif était de jouer en sélection algérienne en juin. "J'espère faire partie de la sélection algérienne en juin prochain. Même si je n'aurais pas à jouer de match, l'objectif est d'être prêt physiquement", a-t-il dit. Les Verts joueront deux matchs amicaux en juin : un à Lisbonne contre le Portugal qui prépare la Coupe du monde 2018 et un autre contre un adversaire indéterminé. Mercredi, le sélectionneur algérien Rabah Madjer a rendu publique une liste de 24 joueurs pour affronter la Tanzanie (22 mars à Alger) et l'Iran (27 mars en Autriche) en amical.

COUPE ARABE DES CLUBS : Le MC Oran parmi les 4 choix de la FAF (club)

Le MC Oran figure parmi les quatre choix de la Fédération algérienne de football (FAF) en vue d'un éventuel troisième ticket pour participer à la prochaine édition de la Coupe arabe des clubs, a-t-on appris jeudi de la direction de cette formation de Ligue 1.

Cette épreuve à laquelle l'Union des associations arabes de football (UAFA) a réservé de très fortes primes, suscite l'intérêt de tous les clubs algériens, sachant que l'UAFA en a déjà choisi deux, à savoir l'USM Alger et l'ES Sétif, pour faire partie des 32 clubs qui seront sur la ligne de départ en août prochain.

Mais sur demande de la FAF, l'instance arabe pour-

rait ouvrir la voie à un troisième club algérien pour participer à la compétition en question.

"Selon nos informations, le MCO est en course avec le MC Alger, l'USM Bel-Abbès et le CS Constantine, pour bénéficier du troisième billet algérien", a déclaré à l'APS le manager général des "Hamraoua", Moulay Haddou.

Une délégation de l'UAFA était l'hôte de la FAF lors de ces deux derniers jours et a promis d'étudier les possibilités de revoir à la hausse le nombre de représentants algériens en Coupe arabe.

"J'ai pu lire à travers la presse des déclarations de responsables de l'UAFA par lesquelles ils ont expliqué

les critères qu'ils ont adoptés pour choisir les clubs qui vont participer à la compétition arabe, et ma foi, le MCO répond à tous ces critères, étant donné que notre club a déjà remporté, et à deux reprises, la coupe arabe des vainqueurs de coupe (1997 et 1998), ainsi que la super-coupe arabe (1999), sans oublier qu'il a été finaliste de la coupe en 2001.

Le club dispose aussi d'une grande popularité, remplissant ainsi un autre critère de l'UAFA", a encore dit le dirigeant oranais. Le club-phare de la capitale de l'Ouest est en train de réaliser cette saison l'un de ses meilleurs parcours

en championnat au cours de ces dernières années, comme l'atteste la deuxième place qu'il occupe au classement.

Cette performance pousse les dirigeants du Mouloudia à défendre bec et ongles ce qu'ils qualifient de "droit absolu" de jouer la Coupe arabe, a soutenu l'ancien défenseur international.

Selon le vice-président de la FAF, Rebouh Haddad, son instance pourrait recourir à un tirage au sort pour déterminer les préteurs à l'éventuel dernier billet algérien donnant accès à la compétition arabe interclubs.

COUPE ARABE DES CLUBS 2018 : Le vainqueur empochera 6 millions de dollars (UAFA)

Le président de l'Union des associations arabes de football (UAFA), Turki Al Cheikh, a annoncé jeudi, une prime de 6 millions de dollars au vainqueur de la Coupe arabe des clubs 2018 contre 2,5 millions dollars pour le deuxième.

Le président de l'UAFA a également indiqué dans une déclaration à la presse saoudienne que la prime qui sera versée au vainqueur de la prochaine Coupe arabe des clubs dans sa nouvelle formule, place cette compétition au 3e rang des plus prestigieuses compétitions de clubs dans le monde sur le plan des récompenses.

Turki Al Cheikh a assuré d'autre part que l'objectif principal de son instance dans le futur est de faire participer le vainqueur de cette compétition au Mondial des clubs organisé par la FIFA.

L'ESS et l'USMA ont été invitées à prendre part à la Coupe arabe des clubs dans sa nouvelle formule en tant qu'anciens vainqueurs de l'épreuve, en attendant la décision finale de l'UAFA pour un troisième représentant algérien.

L'"Aigle noir" sétifien avait remporté l'ancienne Ligue des champions arabe à deux reprises (2007 et 2008) alors que les Usmistes s'étaient adjugés l'édition disputée en 2013.

COUPE ARABE DES CLUBS 2018 : L'Espérance et l'ES Sahel représentants de la Tunisie

Une convention de participation des clubs tunisiens, l'Espérance de Tunis et l'ES Sahel, à la coupe arabe des clubs de football, a été signée jeudi à Tunis, sous l'égide du président de la Fédération tunisienne de football (FTF) et membre du bureau exécutif de l'Union arabe de football, Wadie Jary.

Le dirigeant de la FTF s'est réjoui de la présence des membres de l'Union arabe en Tunisie, souhaitant que les deux clubs tunisiens emboîtent le pas à l'Espérance de Tunis, vainqueur de la dernière édition.

Talel Al Cheikh, directeur des compétitions et conseiller du président de l'Union arabe de football, a remercié la FTF pour son souci d'assurer le succès à cette importante compétition arabe.

Pour leur part, les présidents de l'ES Sahel Ridha Charfeddine et de l'Espérance ST Hamdi Meddeb, ont souligné leur souhait de voir le football tunisien faire honneur à sa réputation lors de cette compétition panarabe.

L'Espérance ST avait remporté la dernière édition organisée en août 2017 à Alexandrie en battant en finale le club jordanien Al Faycali (3-2).

La phase finale du championnat arabe des clubs 2018 aurait lieu au Maroc du 22 juillet au 6 août 2018.

Le Wydad Casablanca, le Raja Casablanca, Al Ahly, ES Sétif, USM Alger, Al Ahly Tripoli, Al Merreikh, Al Jazira (UAE), Al Ain (UAE), Al Hilal (Arabie saoudite) et Al Ittihad (Arabie saoudite) seront également présents à l'édition 2018.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (23E JOURNÉE) : Le Paradou AC s'incline devant l'USM Bel-Abbès 0-1

Le Paradou AC s'est incliné devant l'USM Bel-Abbès sur le score de 0 à 1 (mi-temps : 0-1), en match comptant pour la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, jeudi au stade Omar-Hamadi (Alger).



L'unique but de la rencontre a été inscrit par Abdelli (35') pour l'USM Bel-Abbès. Le Paradou AC (5e, 35 pts), invaincu depuis la 18e journée et qui restait sur un succès en déplacement à Tadjénanet, a raté l'occasion de se rapprocher

JS KABYLIE : Gaouaoui quitte la barre technique, Dekimeche pour le remplacer

L'entraîneur des gardiens de but Lounès Gaouaoui a officiellement quitté la barre technique de la JS Kabylie (Ligue 1 Mobilis de football) pour intégrer le staff de l'équipe nationale, a annoncé hier l'entraîneur de la JSK, Youcef Bouzidi. "Gaouaoui ne fait plus partie du staff technique, il est parti rejoindre la sélection. Pour le remplacer, Khaled Dekimeche est attendu demain pour négocier avec la direction et si tout se passe bien, il débutera avec nous", a indiqué le coach kabyle à la radio nationale. Gaouaoui (40 ans) a été sollicité pour rejoindre le staff technique national en remplacement d'Aziz Bouras, démissionnaire. L'ancien portier de la JSK compte 49 sélections avec les Verts cumulées entre 2001 et 2010. Il entamera ses fonctions dès le prochain stage des Verts prévu à partir de lundi au Centre technique national de Sidi Moussa en vue des deux matchs amicaux prévus face à la Tanzanie, le 22 mars au stade du 5-juillet d'Alger (18h00) et devant l'Iran, le 27 mars à Graz en Autriche (18h00).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : L'USMA et le CRB sur du velours

En Coupe de la Confédération africaine, l'USM Alger et le CR Belouizdad ne devraient pas trouver de difficulté pour passer l'écueil respectivement de l'AS Maniema (RD Congo) et des Zambiens de Nkana FC.

L'USMA est allée décrocher le nul à Kindu au match aller (2-2), prenant ainsi une sérieuse option pour se qualifier aux 16es de finale (bis) de l'épreuve.

Les Algériens seront appelés à finir le travail dans leur antre d'Omar-Hamadi et devant leur public, pour pouvoir poursuivre leur aventure africaine, dont le trophée avait toujours constitué l'objectif N.1 du propriétaire du club Ali Haddad.

Hier, 16 mars :
A Blida (Brakni) : USM Blida - USM El Harrach (16h00)
A Alger (20-Août-1955) : NA Hussein Dey - DRB Tadjénanet (16h00)
A Oran (Ahmed-Zabana) : MC Oran - US Biskra (16h00)

Demain, 17 mars :
A Béchar : JS Saoura - Olympique Médéa (17h00)

Reporté à une date ultérieure :
A Tizi-Ouzou (1er-Novembre) : JS Kabylie - MC Alger

Déjà joués :
Samedi, 10 mars :
CS Constantine - CR Belouizdad 1-0

Mardi, 13 mars :
USM Alger - ES Sétif 3-2

Jeudi, 15 mars :
Paradou AC - USM Bel-Abbès 0-1

| Classement : | Pts | J |
|----------------------|-----|----|
| 1). CS Constantine | 45 | 23 |
| 2). MC Oran | 38 | 22 |
| →). USM Alger | 38 | 23 |
| 4). MC Alger | 37 | 22 |
| 5). Paradou AC | 35 | 23 |
| 6). ES Sétif | 33 | 23 |
| →). JS Saoura | 33 | 22 |
| 8). NA Hussein-Dey | 32 | 22 |
| 9). USM Bel-Abbès | 29 | 23 |
| 10). Olympique Médéa | 25 | 22 |
| 11). CR Belouizdad | 24 | 23 |
| 12). JS Kabylie | 22 | 22 |
| →). US Biskra | 22 | 22 |
| 14). DRB Tadjénanet | 21 | 22 |
| →). USM El Harrach | 21 | 22 |
| 16). USM Blida | 15 | 22 |

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS (16ES DE FINALE/ RETOUR) :

Les Algériens pour un tir groupé réussi

Les quatre clubs algériens engagés en compétitions africaines de football tenteront de réaliser un tir groupé réussi en passant le cap des 16es de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération (CAF), à l'occasion des matchs retour prévus aujourd'hui et demain. En Ligue des champions, l'ES Sétif et le MC Alger, battus à l'aller en déplacement face respectivement aux Ghanéens d'Aduana Stars (1-0) et Nigérians de MFM FC (2-1) tenteront de renverser la vapeur à domicile, dans une mission qui reste a priori dans leurs cordes. L'Entente, détentrice du prestigieux trophée en 2014, est appelée à rester vigilante face à des Ghanéens qui vont essayer de profiter du huis clos pour piéger les Sétifiens, irréguliers depuis le début de la saison. Au stade du 8-mai-1945, l'ESS version Abdelhak Benchikha aura à cœur de valider son billet pour la phase de poules, même si le moral est quelque peu affecté suite à la défaite concédée mardi en déplacement face à l'USM Alger (3-2) lors de la 23e journée du championnat. Le MCA, qui carbure à plein régime en championnat, en témoigne le cinglant (4-0) infligé lundi au MC Oran, partira largement favori dans son antre du 5-juillet-1962 face au MFM FC, grâce au but marqué à l'extérieur à l'aller par le jeune attaquant Abdelaziz Amachi. Intraitable à domicile depuis quelques matchs, toutes compétitions confondues, le "Doyen" est appelé à rester vigilant face à une équipe nigériane qui ne compte pas effectuer le voyage à Alger en victime expiatoire.

toute sérénité. Le club phare de Laâquiba sera amoindri par l'absence de l'attaquant Mohamed Benkablia et du milieu offensif Amir Mokhtar Lamhene, buteurs au match aller et qui n'ont pas effectué le voyage pour des "raisons personnelles".

Idem pour le défenseur Amir Belaïli, forfait pour des problèmes avec le service national.

Les Belouizdadi, qui seront certainement acculés dès le début de la rencontre contre les Zambiens, se doivent de rester solidaires et combattifs pour aller chercher leur qualification.

NEDVED : «C'EST UN TIRAGE TRÈS DUR»

La Juventus Turin a réagi, par le biais de Pavel Nedved, au tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des champions qui offre une double confrontation contre le Real Madrid, lauréat des deux dernières éditions.

Le directeur sportif de la Vieille Dame, interrogé par nos confrères de BeIN Sports, n'était pas ravi de tomber sur la formation merengue. "Cela va être difficile, mais c'est comme ça dans le football. Il faut être positif. Il faudra chercher à les mettre en difficulté, mais c'est un tirage très dur pour nous. Le Real a été fantastique à Paris. Ils ont joué un match magnifique."



ROJO REMPILE JUSQU'EN 2021

Ecarté des terrains depuis bientôt un an sur blessure, Marcos Rojo a reçu une belle marque de confiance de Manchester United en cette fin d'exercice.

Le polyvalent défenseur, capable d'évoluer dans le couloir gauche ou en charnière, était sous contrat jusqu'en 2019 avec les Red Devils, mais a parapré une prolongation courant jusqu'en 2021, avec une saison supplémentaire en option. L'international argentin, arrivé au club à l'été 2014 au sortir de la Coupe du monde, était ces dernières semaines annoncé sur le départ, et notamment sur les tablettes du Paris Saint-Germain.

Naples : Sarri jusqu'en... 2030 ?

Deuxième de Serie A, Naples fait partie des équipes qui produisent le jeu le plus léché sur la scène européenne. Un spectacle qui plaît énormément à Aurelio De Laurentiis. Selon le média TMW, le président des partenopei a proposé à son entraîneur, Maurizio Sarri, sous contrat jusqu'en juin 2020, de prolonger de... dix ans ! A la clé, un salaire annuel qui passerait de 1,4 à 4 millions d'euros. Sarri natif de Naples, pourrait répondre favorablement à cette offre.

Courtois reconnaît son point faible

A l'occasion du 8e de finale retour de Ligue des Champions, le gardien de Chelsea, Thibaut Courtois (25 ans, 8 matches en Ldc cette saison), a vécu un calvaire face au FC Barcelone mercredi (0-3). Auteur d'un doublé, l'attaquant Lionel Messi s'est joué de l'international belge en marquant à deux reprises entre ses jambes. Après la rencontre, le dernier rempart des Blues a reconnu ses torts. "J'ai déjà joué plusieurs fois contre Messi, et ce n'est pas la première fois qu'il marque d'un tir entre mes jambes, a admis l'ancien Colchonero devant les médias. Pour un gardien de ma taille, c'est probablement mon point faible. C'est très ennuyant, mais je dois y faire face. Je dois reconnaître ma faute."



Ghoulam intéresse Arsenal

Le club anglais d'Arsenal serait sur la piste de l'international algérien, Fauzi Ghoulam, pour une signature au Mercato prochain, selon le Daily Mirror. Les Gunners seraient très intéressés par le profil du joueur Napolitain. Le nouveau directeur sportif d'Arsenal, Sven Mislintat, l'homme derrière l'arrivée d'Aubameyang lors du Mercato d'hiver voudrait renforcer son compartiment défensif avec la venue de l'Algérien.

Le défenseur algérien est toujours blessé au genou, il s'est fait opérer au mois de février dernier, après une rechute à l'entraînement. La saison sportive de Ghoulam est bel et bien finie. Le nombre de clubs européens qui voudraient s'attacher les services de Ghoulam grandit à l'approche de la fin de la saison. Manchester United, Manchester City ou encore le Paris Saint-Germain ont tous montré de l'intérêt pour l'arrière gauche.

Fauzi Ghoulam est sous contrat avec son club italien jusqu'en 2020, une situation avantageuse pour les dirigeants de Naples qui ne seraient pas vendreurs, selon les derniers propos du coach italien, Maurizio Sarri concernant le manque considérable du joueur de 27 ans à l'équipe cette saison.

City interdit de recrutement ?

Selon The Telegraph, l'actuel leader de la Premier League n'a pas respecté les règles concernant les joueurs mineurs et fait face à une interdiction de recrutement dès cet été. Les passages du Ghanéen Dominic Oduro et du Sierra-Léonais George Davies dans l'academy sont en cause. Ils n'ont jamais joué en équipe première. La formation de Pep Guardiola serait bien embêtée si elle ne peut pas accueillir de renforts

durant un ou deux mercatos. Le club détenu par le Sheikh Mansour d'Abu Dhabi a déjà dépensé plus de 500 millions d'euros depuis l'arrivée du coach catalan, mais ce dernier est à la recherche d'un nouveau numéro 6, qui pourrait être Fred, du Shakhtar Donetsk, et a aussi tenté de recruter Riyad Mahrez pour 70 millions d'euros en janvier.

Kane reprendra en avril

Touché à la cheville le week-end dernier sur la pelouse de Bournemouth, Harry Kane est logiquement forfait pour les deux prochaines rencontres de l'équipe d'Angleterre. Le buteur de Tottenham devrait reprendre l'entraînement dans le courant du mois d'avril, a indiqué son club.

Sa participation à la Coupe du monde n'est donc pas compromise.



POLICE - AFRIPOL

L'Algérie joue "un rôle pionnier" en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité selon le Directeur exécutif d'Afripol

Le Directeur exécutif d'Afripol, Tarek Ahmed Chérif, a affirmé jeudi que l'Algérie jouait "un rôle pionnier" en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité sous toutes ses formes, de par "son rôle dans la création de plusieurs mécanismes" internationaux et régionaux visant à lutter contre le phénomène du terrorisme, notamment au niveau de l'Union africaine (UE). Dans une déclaration à l'APS au terme des travaux de la session de formation destinée aux chefs de bureaux de liaison nationaux d'Afripol, M. Tarek Chérif a indiqué que "l'Algérie accomplit un rôle pionnier et important dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité sous toutes ses formes, en témoigne sa participation dans la création de plusieurs mécanismes internationaux et régionaux" qui s'inscrivent dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité sous toutes ses formes", ajoutant à ce propos, que "l'idée de la création du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) s'est faite en Algérie en 2013".

S'agissant de cette session de formation, le même responsable a souligné qu'elle comportait un programme "riche, important et qui permet les chefs de bureaux de liaison nationaux d'Afripol de s'acquitter "pleinement" de leurs rôles, affirmant que "l'essentiel des réalisations" accomplies par cette session est "la réactivation du système des communication policière, dénommé (Afsycom), qui permet de relier ces bureaux au Secrétariat général d'Afripol, en tout ce qui a trait aux informations liées aux affaires de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée en Afrique".

M. Tarek Ahmed Chérif, a salué, à cette occasion, "les efforts énormes" du président de l'Assemblée générale d'Afripol, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major, Abdelghani Hamel en vue de "mener à bien" le programme de formation du mécanisme d'Afripol.

Pour sa part, le directeur du Bureau international à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le Commissaire divisionnaire, Benyamina Abbad, a précisé que le Afsycom "œuvre à relier l'ensemble des appareils de police africaine comme un seul bloc pour faire face aux défis sécuritaires africains actuels à travers l'échange d'informations et le partage de la base de données entre les organes de police des pays d'Afrique. Relevant que le système de communication était la "pierre angulaire" de l'organisation de la coopération policière internationale, l'intervenant a affirmé que cette formation était "un grand pas en avant accompli par Afripol pour le lancement du système "Afsycom" dans le but de permettre aux pays africains de résoudre leurs problèmes sécuritaires grâce à des solutions africaines et sous l'égide d'Afripol".

Présidant la cérémonie de clôture de cette formation, le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel a "rencontré" des participants parmi les représentants des polices membres d'Afripol auxquels il a souligné son "attachement" à poursuivre ces rencontres de formation qui "permettent de renforcer les connaissances et les expertises sécuritaires pour atteindre des performances excellentes garantissant la sécurité du citoyen et de ses biens", a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le DGSN a "réitéré" à cette occasion sa "gratitude" au présidents de la République, Abdelaziz Bouteflika pour "son soutien constant en faveur de la sécurité et de la paix dans le continent", notamment "la mise en œuvre effective" d'Afripol qui représente, est-t-il noté, "un des fruits de ces efforts". A noter que cette formation de 5 jours qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre effective du programme d'action du mécanisme de coopération policière africaine, a été scindée en deux phases, la première destinée aux pays francophones et la deuxième aux pays anglophones. Les participants à cette formation ont reçu des informations pratiques sur le système "Afsycom" élaboré par les experts de la Sûreté nationale.

APS

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION

<3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00>

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -

1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-UE:

Lancement d'un Programme d'appui à la formation et l'employabilité

Un Programme d'appui à l'adéquation-formation-emploi-qualification (AFEQ), cofinancé par l'Union européenne (UE) et l'Algérie, d'un montant global de 11 millions d'euros, a été lancé jeudi à Alger, avec l'objectif d'adapter la formation à l'emploi en impliquant davantage les entreprises.

D'une durée de 36 mois et piloté par le ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale, le programme AFEQ qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, est cofinancé par l'UE à hauteur de 10 millions d'euros alors que la contribution de l'Algérie est d'un (1) million d'euros.

Intervenant à cette occasion, l'Inspecteur général du ministère du Travail, Mustapha Mouhoubi qui a lu l'allocution du ministre du secteur, a indiqué que la mise en place de ce programme constitue "une réelle opportunité pour la promotion de l'employabilité par une meilleure adéquation formation-emploi et ce, à travers une plus grande implication des entreprises dans l'insertion des jeunes".

M. Mouhoubi a relevé que

ce programme vise essentiellement à "assurer l'adaptation des qualifications aux exigences des offres d'emploi exprimées par le secteur économique ainsi que l'adéquation entre la formation et l'emploi en matière de formation universitaire, professionnelle et par apprentissage".

"La question de l'employabilité des jeunes sur le marché du travail, constitue une préoccupation majeure des politiques nationales de l'emploi", a-t-il ajouté, à ce propos.

Pour sa part, l'ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke, a mis l'accent sur l'importance "primordiale de l'emploi", en particulier celui des jeunes", rappelant que l'Algérie a posé "les bases d'une nouvelle approche de l'employa-

bilité,

bilité, qui consiste à rapprocher les entreprises du système de formation professionnelle".

De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, s'est félicité du lancement de ce nouveau programme, qui vient s'ajouter à "quelque 17 programmes sectoriels d'appui" et qui vise à mettre la formation "en harmonie avec les besoins du

marché de l'emploi en Algérie".

Le même responsable a expliqué que ce programme consiste à "soutenir" la politique de l'Etat algérien inhérente à l'adaptation de la formation pour répondre aux besoins des entreprises, soulignant que l'employabilité est un enjeu capital pour un pays constitué en majorité de jeunes et de diplômés de l'université".



France avec pour programme des conférences sur "la démarche algérienne mettant en avant l'Islam modéré et du juste milieu".

ALGÉRIE - FRANCE

Ramadhan: 150 imams en Europe, dont 100 en France pour officier les prières

Un total de 150 imams seront déployés en Europe, dont 100 en France, pour officier les prières durant le mois sacré de Ramadhan, a annoncé jeudi à Alger le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa.

"Nous avons choisi 150 imams, parmi les meilleurs qui ont exprimé le vœu d'aller à l'étranger pour diriger les prières durant le mois sacré de Ramadhan", a indiqué M.

Mohamed Aissa a la presse à l'issue de son entretien avec le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des cultes, Gérard Collomb. Il a expliqué que la France bénéficiera du plus grand nom-

bre d'imams (100) vu la forte concentration de la communauté algérienne qui y est établie et les 50 autres seront répartis à travers plusieurs pays, comme l'Allemagne, l'Italie, la Grande Bretagne, la Belgique et Canada.

M. Aissa a appelé ces imams, sélectionnés pour la maîtrise des règles de la psalmodie et les aptitudes à diffuser un discours religieux "modéré et éclairé", à être les "ambassadeurs de la paix" et à faire valoir la véritable image de l'Islam dans le monde. Le ministre a, en outre, fait savoir, qu'à la demande de la partie française, des caravanes culturelles sillonnent différentes communes de

ALGÉRIE - TCHÉQUIE

Agrement à la nomination du nouvel ambassadeur tchèque en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de son excellence Mme Lenka Pokorna en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tchèque auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

MALI - ALGÉRIE

L'ambassade de l'Algérie au Mali attaquée lundi par un groupe de manifestants

Le gouvernement de la République du Mali porte à l'attention de la Communauté nationale et internationale qu'un groupe de manifestants a attaqué lundi les locaux de l'ambassade de l'Algérie au Mali, a indiqué jeudi un communiqué du ministère malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale.

Le gouvernement de la République du Mali porte à l'attention de la Communauté nationale et internationale qu'un groupe de manifestants a attaqué les locaux de l'ambassade de la République algérienne démocratique et populaire le lundi 12 mars 2018", a-t-on fait savoir dans le communiqué. "Le gouvernement (malien) condamne cet acte

inamical et informe qu'une enquête a été ouverte à l'effet d'en rechercher les auteurs et commanditaires éventuels", a ajouté la même source.

"Le gouvernement de la République du Mali exprime au gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire ses regrets", a noté le communiqué. "Le gouvernement rappelle que les représentations des Etats et des institutions sont et demeurent inviolables et que toute violation des ses locaux et du personnel diplomatique constitue une atteinte à l'image du Mali", a-t-on souligné. "Le gouvernement assure le personnel de l'ambassade de la République algérienne démocratique et populaire et l'ensemble de la communauté



diplomatique au Mali de son attachement au respect des conventions internationales et de sa détermination à assurer leur protection et garantir la sécurité de leurs lieux de travail et de résidence", a conclu le ministère.